

# GUÉGON

## Bulletin Municipal



30 ans de Sauvegarde du Patrimoine



30<sup>ème</sup> Boucles Guégonnaises



10 ans de Musique à Mongrenier



Docteur Anca LICHE



Fête de la musique

Décembre 2015

Le Maire, le Conseil Municipal, le personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016



<b>LE MOT DU MAIRE</b>	<b>1</b>
<b>CONSEIL MUNICIPAL - DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>2 - 15</b>
<b>FINANCES</b>	<b>16 - 20</b>
<b>TRAVAUX - VOIRIE</b>	<b>21 - 22</b>
<b>URBANISME - HABITAT</b>	<b>23 - 24</b>
<b>PROJETS COMMUNAUX</b>	<b>25</b>
<b>VIE LOCALE</b>	<b>26 - 34</b>
<b>VIE SCOLAIRE</b>	<b>35 - 40</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>41 - 54</b>
<b>LE SPORT AU FÉMININ</b>	<b>55 - 56</b>
<b>AGRICULTURE</b>	<b>57</b>
<b>VIE ÉCONOMIQUE</b>	<b>58 - 61</b>
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>	<b>62 - 64</b>
<b>LE TOUT EN IMAGES</b>	<b>65 - 67</b>
<b>ÉTAT-CIVIL</b>	<b>68</b>

**Mairie de Guégon**  
1, place du Général de Gaulle - 56120 GUEGON  
Tél. 02 97 22 20 64 - Fax. 02 97 22 30 63 - [mairie@guegon.fr](mailto:mairie@guegon.fr)  
**Horaires de la Mairie :**  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00 - le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

*Directeur de la publication : M. Le Maire*  
*Photos : Equipe municipale et personnel communal, Richard MORIUSER, Pierrick PANIER, Ludivine AGEON, APEL/OGEC, P'tits Poucets, AMG, ESG, Raquette Guégonnaise, VTT Club, ACCA, CF de Guégon, CF de Coët Bugat, Club des Aînés, Sauvegarde du Patrimoine, Musique à Mongrenier, Ecole St-Gildas, Ecole S. Bourquin, Patricia LANOS, Joëlle PERRIN, Béatrice MAUPOUX, Joseph GOUGEON, Ange PICAUD, Auguste GABILLET, Alexandra STONE, Lionel BAUCHE, Guénaël LE TRIONNAIRE, Eric LE COZ.*

*Madame, Monsieur,*

Ce traditionnel bulletin d'informations municipales est pour moi l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.

**Joye, bonheur et santé** : trois mots essentiels dans nos vies à l'heure où notre pays est frappé par des attentats meurtriers. L'unité dont nos concitoyens ont fait preuve après ces atrocités est l'illustration de notre attachement à la liberté pour nous-même et pour nos jeunes.

A Guégon, l'année 2015 a vu l'installation d'un nouveau conseil municipal, suite aux élections du 23 Août. La mise en place d'une délégation spéciale pendant 3 mois a retardé l'étude des dossiers et de ce fait, le début des travaux d'aménagement du centre bourg et la construction de la garderie - médiathèque, qui commenceront dans les mois qui viennent.



Les travaux d'aménagement du centre bourg engendreront probablement un certain nombre de désagréments mais je compte sur votre compréhension car il s'agit d'embellir et de sécuriser ces lieux.

Je compte également sur vous pour continuer à fréquenter nos commerces durant cette période même si cela implique de vous garer un peu plus loin. La COP21 et les préoccupations actuelles sur l'évolution de notre climat doivent d'ailleurs nous inciter à faire davantage de déplacements à pied.

Les travaux d'accessibilité aux ERP (Équipements Recevant du Public), pour les personnes à mobilité réduite, ont également été validés par une commission communale mise en place au mois de septembre et seront réalisés sur une période de six ans.

Les nouveaux logements Espacil du lotissement "Le Hameau des Ronceaux" seront livrés avant l'été et permettront à cinq familles de bénéficier d'un logement BBC pour un loyer modéré.

En ce qui concerne la rénovation de votre habitat, je vous rappelle que des aides peuvent être obtenues auprès de Josselin Communauté, où un nouveau programme PLH a été adopté. Vous trouverez de plus amples informations dans ce bulletin.

Malgré la baisse des dotations de l'État dont vous avez certainement eu déjà connaissance, nous mettrons tout en œuvre pour maintenir nos investissements, et ce, en limitant nos frais de fonctionnement dont le suivi appellera toute notre vigilance.

En gardant ces contraintes à l'esprit, nous poursuivrons l'effort d'entretien de notre réseau routier qui est conséquent, étant donné l'étendue de notre commune.

L'année 2016 sera aussi marquée par la mise en place de la loi NOTRe, ce qui entraînera un élargissement de notre communauté de communes afin d'atteindre un seuil de plus de quinze mille habitants. Le préfet propose la fusion de quatre communautés : Josselin, Ploërmel, La Trinité-Porhoët et Mauron. Ce choix devra être validé par chaque conseil municipal.

En ce qui concerne l'année 2015, je me réjouis du dynamisme dont les différentes associations de notre commune ont fait preuve. Pour la première année, un groupement inter-associations a permis aux Guégonnais d'apprécier une très belle fête de la musique. L'association des commerçants, quant à elle, nous a offert pour la deuxième année consécutive une très belle animation commerciale qui a permis à de nombreux habitants de Guégon de se retrouver et d'apprécier un certain nombre de divertissements en cette période de fêtes.

Je suis très attaché au fait que les associations contribuent à la vie de notre commune et ferai tout mon possible pour encourager ces initiatives qui créent du lien entre les habitants. Je remercie tous les bénévoles pour leur implication.

Je réitère mes vœux de bienvenue au Dr Liche qui s'est installée à la maison de santé, offrant à nouveau deux médecins à notre commune.

Avant de vous laisser parcourir ce bulletin, je vous souhaite à nouveau une **Bonne et Heureuse Année 2016** et vous attends nombreux à la traditionnelle **Cérémonie des Vœux** qui aura lieu le **samedi 9 janvier 2016 à 19 heures**, à la salle du Ponty.

Jean-Marc DUBOT



- 1<sup>er</sup> rang : Raphaël GEFFRAY (adjoint), Robert DANET (adjoint), Marie-Noëlle AMIOT (adjointe), Jean-Marc DUBOT (Maire), Myriam VIANNAIS (adjointe), Bertrand LE BRAZIDEC (adjoint), Roland LE BLAY (conseiller délégué).
- 2<sup>e</sup> rang : Jean-Paul CARAFRAY, Nadine GABOREL, Marilyne LE PIOUFFLE, Denis JACQUES, Virginie PEDRONO, Nicolas FRUCHART, Corinne PERRE
- 3<sup>e</sup> rang : Rozenn VALOIS, Marcel HAUVESPRE, Hortense PICAUD, Anthony CONAN, Hélène LE LABOURIER

**Maire** : Jean-Marc DUBOT

**Adjoints** : Marie-Noëlle AMIOT : Social, affaires scolaires, transport scolaire, culture, communication (site internet, flash infos), agence postale

Robert DANET : Location de salles, logements, bâtiments et matériels, entretien des bâtiments, cimetière, police municipale, sécurité et hygiène publique, pêche et chasse, affaires militaires

Bertrand LE BRAZIDEC : Urbanisme, finances, habitat, foncier, agriculture, réseaux, éclairage public

Myriam VIANNAIS : Sports et activités au complexe sportif, associations

Raphaël GEFFRAY : Activités périscolaires, jeunesse et animation, petit patrimoine, information et communication (bulletin municipal), associations, fêtes et cérémonies

**Conseiller délégué** : Roland LE BLAY : Voirie et terrassements, service technique, espaces verts, matériels

## Bienvenue M. Dréan

Après un remplacement effectué par Adeline Beauvoir du Centre de Gestion du Morbihan, Pascal Dréan a été recruté à la mairie de Guégon et a débuté ses fonctions le 16 mars 2015. C'est un homme expérimenté, il a commencé sa carrière en tant que secrétaire de mairie à Meslan en 1991, puis l'a poursuivi à Ruffiac jusqu'en 2005. De 2005 à 2015, il a occupé le poste de secrétaire général à la mairie de Saint Jean Brévelay. Originaire de Saint Servant sur Oust et habitant Guillac, M. Dréan a une excellente connaissance de notre territoire. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions.



## Séance du 28 janvier

### SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS 2015

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes aux associations en 2015.

A.C.C.A. Guégon (piégeurs) .....	610,00 €	Raquette Guégonnaise.....	665,00 €
Amicale du Personnel Guégon.....	600,00 €	Sauvegarde Patrimoine Guégon .....	1035,00 €
Anciens Combattants FNACA Guégon.....	175,00 €	Subvention exceptionnelle (30 ans) .....	250,00 €
Association Moto Guégon .....	210,00 €	VTT Club Guégonnais .....	255,00 €
Badminton Guégonnais.....	310,00 €	C.C.A.S. Guégon .....	6000,00 €
Cavaliers de l'Oust .....	130,00 €	A.D.M.R. Josselin.....	4790,00 €
Club des Aînés de Guégon .....	139,00 €	Banque Alimentaire du Morbihan .....	534,00 €
Comité des Fêtes de Coet-Bugat.....	258,00 €	Croix-Rouge .....	35,00 €
Comité des Fêtes de Guégon.....	2000,00 €	Amicale des Donneurs de Sang .....	101,00 €
Dawekon Guégon .....	329,00 €	Secours Catholique Josselin .....	167,00 €
E.S.G. Guégon.....	4872,00 €	Ass. des Veufs et Veuves du Morbihan .....	50,00 €
Gymnastique Pour Tous .....	600,00 €	Aiki Goshindo / Sobukan Aiki Jutsu .....	51,00 €
Musique a Mongrenier .....	260,00 €	Arabesque .....	135,00 €
Subvention exceptionnelle (10 ans) .....	250,00 €	Comice Agricole Pays de l'Oust et du Lie .....	7 55,00 €
Petits Poucets Guégon.....	340,00 €	EMSS (Sport Morbihan).....	365,00 €
		Judo Club Josselinais.....	65,00 €

### Subvention aux écoles pour l'arbre de Noël 2015

Le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 8 € par enfant de GUEGON fréquentant les classes maternelles et primaires de l'école privée de GUEGON et de l'école publique de JOSSELIN.

### Tarifs Atouts-jeunes

#### pour sorties prévues en février 2015

Le conseil municipal adopte les activités ci-après :

Loisirs Land à Vannes le vendredi 20 février :

Tarif proposé : 5,50 € pour les 5 ans et plus

Le coût du transport (245 €) et du goûter est à la charge de la commune.

### Hameau des Ronceaux :

#### participation financière pour modification du réseau électrique sur les lots ESPACIL

La commune n'étant pas à l'origine des travaux supplémentaires concernant la modification des points d'émergence des réseaux électriques sur les lots ESPACIL, une participation de 1900 € (parts maître d'ouvrage ESPACIL et maître d'œuvre BLEHER) est demandée pour la réalisation de ces travaux estimés à 5700 € HT (950 € à la charge de la commune de Guégon et 2 850 € HT à la charge du SDEM).

### Résultat consultation pour travaux de charpente et couverture église Saint Pierre/Saint Paul

Le conseil municipal décide de retenir la seule offre présentée, à savoir :

M. L. GOAS-STRAAIJER, architecte du patrimoine, Kervelean, 56330 PLUVIGNER ;

### Location studio maison de santé

Le conseil municipal décide de louer le studio de la Maison de Santé au remplaçant de Mme LE CAM, pédicure-podologue, et de fixer le tarif, par jour de location, à 10,00 € /jour loué, soit pour 12 jours un loyer de 120,00 €.

### Loyer de la maison de santé pour un médecin

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un bail professionnel d'une durée de 6 ans reconductible, avec Mme

Anca Maria LICHE, médecin, et fixe le tarif, par mois de location :

- à 10,00 € / m<sup>2</sup> loué pour la partie bureau, soit pour une surface de 25,20 m<sup>2</sup>  
un loyer de 252,00 €.
- à 3,33 € / m<sup>2</sup> loué pour la partie salle d'attente, soit pour une surface de 15,96 m<sup>2</sup>  
un loyer de 53,15 €.
- à 30,00 € la provision pour charges

### Voirie : contrat de balayage des rues et parking avec les Ets Théaud

Le Conseil Municipal retient la proposition des Ets THEAUD sur la base de 89 € HT/heure, soit pour une prestation de 72 heures par an, la somme de 6 408 € HT/an.

### Voirie : contrat pour travaux d'entretien terrain d'honneur de football

Le conseil municipal retient la proposition des Ets ROPERT PAYSAGES, soit la somme de 10 256,50 € HT/ sur 3 ans.

### Avis enquête publique porcherie EARL de la Rosière a Guéhenno

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par l'EARL DE LA ROSIERE, en vue d'exploiter un élevage porcin comportant, après extension et construction d'une porcherie, un effectif de 1812 porcs à l'engrais et 900 porcelets soit 1992 animaux au lieudit "La Ville Neuve" 56420 GUEHENNO, sous réserve qu'elle se conforme à la réglementation en vigueur.

### Avis enquête publique parc éolien de Buléon

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande présentée par la société VSB Energies Nouvelles, en vue d'exploiter un parc éolien composé de 6 aérogénérateurs et d'un poste de livraison au lieudit "La Lande de la Vachegare" à BULEON, sous réserve qu'elle se conforme à la réglementation en vigueur.

### Référent "frelon asiatique"

Le conseil municipal propose M. Robert DANET, adjoint, en qualité de référent "Frelon asiatique" sur la commune.

## Séance du 25 mars

### Fiscalité : vote des taux communaux 2015

Le Conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

- o Taxe d'habitation = 13,23 %
- o Foncier bâti = 18,72 %
- o Foncier non bâti = 44,52 %

### Comptes administratifs 2014

Le conseil municipal approuve comme suit les CA 2014 :

#### Lotissement de Coët-Bugat :

	Dépenses	Recettes	Solde excédentaire
Fonctionnement	112 006,11€	112 006,11€	
Investissement	112 006,11€	127 781,26€	15 775,15€

#### Lotissement "le Hameau des Ronceaux" :

	Dépenses	Recettes	Solde excédentaire
Fonctionnement	189 732,78€	189 732,78€	
Investissement	141 250,45€	482 169,00€	340 918,55€

#### Assainissement :

	Dépenses	Recettes	Solde excédentaire
Fonctionnement	58 279,89€	74 377,38€	16 097,49€
Investissement	417 400,43€	442 596,99€	25 196,56€

#### Commune :

	Dépenses	Recettes	Solde excédentaire
Fonctionnement	1 241 542,17€	2 017 742,71€	776 200,54€
Investissement	835 053,40€	2 392 402,07€	1 557 348,67€

### Budgets 2015

Le conseil municipal approuve comme suit les BP 2015 :

#### Lotissement de Coët-Bugat :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	127 737,08€	127 737,08€
Investissement	127 781,26€	127 781,26€

#### Lotissement "le Hameau des Ronceaux" :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	374 412,08€	374 412,08€
Investissement	482 169,00€	482 169,00€

#### Assainissement :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	74 168,44€	74 168,44€
Investissement	244 942,11€	244 942,11€

#### Commune :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 609 118,54€	2 609 118,54€
Investissement	3 448 064,47€	3 448 064,47€

### Indemnité pour le gardiennage des églises

Le Conseil municipal fixe l'indemnité de gardiennage des églises communales à 474,22 € pour l'année 2015.

### Atouts-Jeunes

Pour les vacances de Pâques, le conseil municipal adopte les activités suivantes :

- **Initiation Pêche** - vendredi 17 avril 2015  
(étang de Bisoizon)  
Tarif proposé : 5 € par enfant  
(goûter fourni par la commune, pas de transport);
- **Piscine au Spadium de Pontivy** - lundi 20 avril 2015  
Tarif proposé : 3,80 € par enfant (transport (240 €)  
et goûter à charge de la commune).

### Modification des statuts de Josselin-Communauté

Le Conseil municipal

- accepte la modification de la compétence "Production et mise en valeur de l'environnement",
- approuve l'insertion de la compétence "Instruction des actes relatifs au droit des sols" dans le bloc compétences facultatives.

### Groupement de commandes pour achat d'électricité

A partir de 2015, les tarifs réglementés de vente de gaz naturel et d'électricité disparaissent progressivement pour les sites professionnels (dont les bâtiments publics).

La suppression de ces tarifs réglementés concerne toutes les personnes publiques et tous les organismes publics ou privés, pour la quasi-totalité de leurs bâtiments et installations.

Pour les acheteurs publics, la mise en concurrence devient donc obligatoire et impose de recourir aux procédures prévues par le Code des marchés publics afin de sélectionner leurs prestataires.

Pour ce faire, le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par le syndicat d'Énergies du Morbihan (SDEM) pour "l'achat d'énergies et la fourniture de services associés".

### Mission ACFI

Le conseil municipal décide de conventionner avec le Centre de Gestion du Morbihan pour qu'il assure la fonction d'inspection en santé-sécurité au travail (ACFI).

### Subvention au "souvenir français"

L'association "Le Souvenir français" a pour vocation de maintenir la Mémoire des combattants Morts pour la France et pour mission l'entretien des sépultures et des monuments commémoratifs, l'organisation d'actions de Mémoire. Elle souhaite qu'une opération relative aux sépultures abandonnées ou en déshérence des combattants Morts pour la France soit organisée dans les communes : cette action consiste à réunir les restes des combattants dans un seul monument funéraire communal.

Dans le cadre de cette opération, le conseil municipal décide d'adhérer à cette association et de lui verser une subvention d'un montant de 100 euros.

## Séance du 4 mai

### Aménagement du centre-bourg :

#### Convention avec le Conseil Général

#### Acquisition terrains rue du 20 juin 1944

Le conseil municipal décide d'acquérir gratuitement :

- auprès de Monsieur Christophe BLEHER, environ 25 m<sup>2</sup> de ses parcelles cadastrées en section AB n°63 et n°66, situées aux n° 4 et au n° 6 rue du 20 juin 1944 à Guégon ;
- auprès de Monsieur et Madame Jean DELANCRET, environ 1 m<sup>2</sup> de leur parcelle cadastrée en section AB n°67, sise au n° 8 rue du 20 juin 1944 à Guégon ;
- auprès de Madame Simone MOISAN, environ 30 m<sup>2</sup> de sa parcelle cadastrée en section AB n°90, sise au 13 rue du 20 juin 1944 à Guégon ;
- auprès de Mme Madeleine NIZAN et ses enfants, environ 12 m<sup>2</sup> dans leur parcelle cadastrée en section AB n°92, sise 17 rue du 20 juin 1944 à Guégon.

### Avenant au contrat de délégation

#### assainissement - pour cartographie des réseaux

Depuis la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite "Grenelle II", l'État a engagé une réforme nommée "Réforme Anti Endommagement". Son objectif est d'obtenir une amélioration de la cartographie des réseaux et ce dans un but de réduire les dommages causés aux réseaux lors des travaux, au bénéfice de la sécurité des personnes, de la protection de l'environnement et de l'économie des projets.

Le conseil municipal décide d'intégrer par avenant dans le contrat passé avec la SAUR cette nouvelle évolution réglementaire, dont le coût récurrent annuel est estimé à 277,00 €.

### Extension du réseau d'assainissement vers le P.A. de Caradec sud

La commune de Guégon engage prochainement des travaux de raccordement du parc d'activités de Caradec (la Croix-Blanche Sud) au réseau communal d'assainissement des eaux usées. Cet aménagement, nécessaire au développement des entreprises présentes sur le parc d'activités, sera créateur d'emplois.

Le maître d'œuvre de l'opération, le cabinet ARTELIA, a défini un estimatif des travaux :

Maîtrise d'œuvre.....	9 950,00 € ht
Etude de sol .....	885,00 € ht
Travaux .....	60 614,50 € ht
TOTAL .....	71 449,50 € ht

#### Le conseil municipal sollicite :

- des subventions pour la réalisation de ces travaux, auprès du Conseil Régional et de l'Agence de l'Eau.
- du fait du statut intercommunal du parc d'activités, un financement de l'intégralité du programme par Josselin Communauté (déduction faite des subventions).

### Extension du réseau d'assainissement vers les Grées

Le conseil municipal décide d'engager prochainement des travaux de raccordement du lieu-dit Les Grées, en extension de la rue des frères Merlet, au réseau communal d'assainissement des eaux usées et sollicite des subventions pour la réalisation de ces travaux estimés à 15 065,78 € HT.

### Infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

décide de transférer la compétence "infrastructures de charge pour véhicules électriques" au Syndicat Morbihan Énergies pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien, et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, dont l'exploitation comprend l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des infrastructures de charge.

### Médiathèque - Garderie scolaire : avant-projet définitif

Le Conseil municipal approuve l'avant-projet définitif de la future médiathèque-garderie périscolaire estimé à 1 129 757,00 € HT, selon le détail suivant :

Estimation du coût de la médiathèque : 723 044,48 € HT ;

Estimation du coût de la garderie : 406 712,52 € HT.

et sollicite des subventions aussi élevées que possible auprès du Département, de la Région, de la DRAC, de l'Etat et de la CAF.

### Convention avec le CGD du Morbihan pour la médecine professionnelle participation au fonds départemental de solidarité pour le logement (FSL)

Le conseil municipal décide de participer au Fonds départemental de Solidarité pour le Logement, pour un montant de 239,50 € pour l'année 2015 (soit 0,10 € par habitant), en précisant que la représentation des communes au sein des instances consultatives du Fonds est assurée par l'Association des maires du Morbihan.

### Tirage au sort du jury d'assises 2016

Ont été désignés par le sort, à partir de la liste électorale :

- Mme Anne-Marie BERNARD (épouse GILLARD), domiciliée 15, rue de Bisoizon à Guégon ;
- M. Philippe PEPIN, domicilié 13, rue du Fontainio en Coët Bugat à Guégon ;
- M. Daniel LE MEUR, domicilié au Tertre du Mé à Guégon.

### Subvention exceptionnelle E.S.G. basket

En raison des finales départementales de basket de la FSCF à Guégon les 30 et 31 mai 2015 et considérant qu'elle induit une charge financière élevée pour la section de Basket des ESG, organisatrice de cette manifestation, le conseil municipal accorde à l'association sportive des Enfants de St Gildas de Guégon une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

## Tarifs atouts-jeunes été 2015

Pour les vacances d'été 2015, le conseil municipal décide les sorties ci-après :

- **Journée au Sentier des Daims (Frossay 44)**  
le jeudi 9 juillet 2015  
Enfant à partir de 5 ans. Tarif proposé : 7,80 €  
Coût du transport (Gautier) : 580,00 € et goûter sont à la charge de la commune.
- **Journée au Club nautique de Ploërmel - fin juillet**  
Enfant à partir de 7 ans et jusqu'à 16 ans.

Tarif proposé : 8 € pour 2 activités (voile et bouée tractée)  
Coût du transport (Gautier) : 130,00 € et goûter sont à la charge de la commune.

- **Après-midi au Poney club de Cruguel - fin août**  
Enfant à partir de 5 ans (40 enfants maximum).  
Tarif proposé : 8,50 € (découverte et initiation, promenade, voltige, soins)  
Coût du transport (Gautier) : 130,00 € et goûter sont à la charge de la commune.



## Séance du 22 mai

### Acquisition de matériel d'entretien de voirie

Compte tenu du mauvais état du matériel d'entretien de la voirie actuel (tracteurs, épareuse, broyeur), le conseil municipal décide d'acquérir auprès des établissements MS Équipement de Pontivy, les matériels suivants :

- un tracteur John DEERE type 6105 M  
au prix de ..... 66 000 € HT,
- une épareuse (faucheuse-débroussailluse)  
NOREMAT Optima Visiobra M57T au prix de ... 42 300 €,
- un broyeur (rotobroyeuse) NOREMAT  
Sprinta Visio 1600 au prix de ..... 13 800 € HT.
- Contre reprise de l'ancien matériel  
pour un prix global de ..... 25 000 €

### Enquête publique pour parc éolien Bignan-Buléon-Guéhenno

Le conseil municipal a émis un avis défavorable à l'enquête publique en vue d'exploiter un parc éolien composé de 6 aérogénérateurs et un poste de livraison sur les communes de Bignan, Buléon et Guéhenno, sur le site de La Lande de la Forêt.

### Application du droit des sols

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, la compétence "instruction des actes relatifs au droit des sols" sera intégrée dans le bloc compétences facultatives de Josselin Communauté, toutes les délibérations ayant été prises en ce sens par chaque commune de la communauté.

Cette instruction sera mutualisée au niveau de plusieurs communautés de communes (Josselin, Guer, Mauron, La Trinité Porhoët, La Gacilly, Val d'Oust et de Lanvaux) et gérée par Ploërmel Communauté.

Le conseil municipal approuve le projet de règlement de fonctionnement du service, établi par Ploërmel Communauté, relatif à l'instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclarations préalables) et des certificats d'urbanisme.

### Projet SDAGE 2016-2021

L'évolution récente et à venir des compétences des collectivités territoriales en matière de gestion des milieux

aquatiques et prévention des inondations (loi MAPTAM de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles, projet de loi NOTRe de Nouvelle Organisation Territoriale de la République) engage directement la responsabilité des collectivités vis-à-vis de la mise en œuvre des plans de gestion qu'elles devront appliquer sur leurs territoires. Considérant les objectifs et les enjeux du projet SDAGE 2016-2021, il est du devoir des collectivités d'alerter les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour leurs territoires, leurs habitants et leurs acteurs économiques.

Le conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet de SDAGE trop rigide qui s'oppose au principe fondamental de la libre administration des collectivités et à fortiori, à toute perspective d'adaptation de la gestion de l'eau.

### Fiscalité : FPIC 2015

Le territoire de Josselin Communauté est bénéficiaire du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) à hauteur de 306 809 € pour 2015.

La répartition de droit commun de ce fonds entre Josselin Communauté et ses communes membres s'effectue en fonction du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), ce qui donne la répartition suivante : 104 824 € pour Josselin Communauté et 201 985 € pour les communes.

Comme en 2014, le Bureau communautaire s'est prononcé pour l'application d'une autre répartition dite "dérogatoire libre" affectant l'ensemble de l'enveloppe du FPIC, soit 306 809 €, aux communes selon la clé de répartition utilisée depuis 2011 pour la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) :

- Population DGF pondérée / Potentiel fiscal : 55%
- Poids des bases de TH : 15%
- Attribution forfaitaire : 30%

Cette répartition permet de fusionner le FPIC avec la dotation de solidarité communautaire et d'atténuer pour les communes l'impact de la baisse des dotations forfaitaires.

Le conseil municipal approuve l'application de la répartition dite "dérogatoire libre" relative au FPIC de l'exercice 2015 comme précisé ci-dessus.

Suite à l'annulation de l'élection de tous les membres du conseil municipal par décision du Conseil d'Etat en date du 22 mai 2015, il est institué, à partir du 2 juin 2015, une délégation spéciale chargée d'administrer la commune (arrêté préfectoral du 2 juin 2015)

## Séance du 2 juin

### Élection du président

La séance ayant été ouverte sous la présidence de M. Claude PELÉ, doyen, ayant constaté le quorum, fait appel à candidatures, et fait procéder au vote à bulletins secrets (1<sup>er</sup> et unique tour), les résultats sont les suivants : M. Claude PELÉ : 3 voix

#### Proclamation des résultats :

Elu à l'unanimité, M. Claude PELÉ est proclamé Président et immédiatement installé dans cette fonction.

### Élection des vice-présidents

Après en avoir délibéré, la délégation décide à l'unanimité, la création de 2 postes de vice-présidents, élus au scrutin public, le nombre de candidats étant égal au nombre de poste à pourvoir :

- M. Emmanuel PISIGOT,
- et M. Dominique ROBIN.

Ces résultats proclamés, les vice-présidents sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

### Indemnités de fonction aux membres de la délégation

La délégation décide à l'unanimité de fixer :

- ↳ le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Président de la délégation spéciale (fonctions de Maire) 43 % de l'indice brut 1015 ;
- ↳ le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de vice-présidents de cette délégation spéciale (fonctions d'adjoints au Maire ayant reçu délégation) à 16,5 % de l'indice brut 1015.

Valeur de l'indice brut 1015 au 1<sup>er</sup> juillet 2010, toujours en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2015 : 45 617,63 € annuels soit 3 801,47 € / mois

Taux / Montants maximum déterminés par la loi - Commune de 1 000 à 3 499 habitants				
Maire (Président délégation spéciale)		Par Adjoint (vice-président délégation spéciale)		(indemnité maximale d'un maire + total des indemnités maximales d'adjoints ayant délégation)
Taux maximal	Indemnité brute mensuelle maxi	Taux maximal	Indemnité brute mensuelle maxi	
43 %	1 634,63 €	16,5 %	627,24 €	

Taux Votés				
Président délégation spéciale (fonctions de Maire)		2 vice-présidents délégation spéciale (fonctions d'Adjoints au Maire)		TOTAL : <b>Enveloppe globale mensuelle VOTÉE</b>
Nom du <b>bénéficiaire</b> :		Nom des <b>bénéficiaires</b> :		
M. Claude PELÉ		M. Emmanuel PISIGOT et M. Dominique ROBIN		
Taux maximal	Indemnité brute mensuelle maxi	Taux maximal	Indemnité brute mensuelle maxi	2 889,11 €
43 %	1 634,63 €	16,5 %	627,24 € X 2	

### Mandat spécial - Remboursement des frais

La délégation décide que les frais de leurs membres engagés pour l'exercice de leur mission seront pris en charge et remboursés par la commune de Guégon, comme suit :

- Frais de transport : suivant le barème des frais kilométriques applicables aux agents de la fonction publique (*article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 3 juillet 2006 modifié fixant les taux des indemnités kilométriques pour le règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires...*)
- Frais de repas : sur justificatif ou suivant barème applicable en la matière aux agents de la fonction publique.

### Remplacement du maire dans certaines de ses fonctions au sein de structures extra-municipales

Considérant qu'il importe que les fonctions que le Maire de Guégon occupait de droit, ou par élection suite au renouvellement du Conseil municipal de mars 2014, puissent être poursuivies afin de permettre la continuité des activités et le bon fonctionnement de ces structures ;

la délégation spéciale décide : outre sa fonction de président - émanation communale - le Maire de Guégon sera remplacé jusqu'à l'installation du prochain Maire, par le Président de cette délégation spéciale M. Claude PELÉ, ou l'un de ses vice-présidents en cas d'empêchement, en tant - notamment et de manière non exhaustive - que Président du CCAS de Guégon (présidence de droit).

## Représentation de la commune auprès des structures intercommunales

Considérant qu'il importe que la commune de Guégon soit représentée auprès des instances intercommunales, même pendant la durée de la mission de la délégation spéciale instituée suite à l'annulation des élections municipales de mars 2014, afin de maintenir l'information réciproque et, le cas échéant, de faire entendre la voix et défendre les intérêts de la Commune, **la délégation spéciale décide :**

La commune de Guégon sera représentée jusqu'à l'installation du prochain Conseil municipal, par le Président de cette délégation spéciale Monsieur Claude PELÉ, ou l'un de ses vice-présidents en cas d'empêchement, auprès :

- de la communauté de communes "Josselin communauté" ;
- du Syndicat Départemental de l'Eau (collège territorial de l'Oust moyen) ;
- du Syndicat mixte du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne ;
- du Syndicat pour la gestion du Centre de Secours de Josselin ;
- du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust : Collège "Oust moyen" ;
- du Syndicat Départemental d'Energies du Morbihan ;
- *Et de tout autre syndicat intercommunal, syndicat mixte... dont la commune de Guégon est membre (liste non exhaustive).*

## Remplacement du maire dans certaines de ses fonctions au sein de structures extra-municipales

Considérant qu'il importe que les fonctions que le Maire de Guégon occupait de droit, ou par élection suite au renouvellement du Conseil municipal de mars 2014, puissent être poursuivies afin de permettre la continuité des activités et le bon fonctionnement de ces structures, **la délégation spéciale décide :**

Outre sa fonction de président - émanation communale - le Maire de Guégon sera remplacé jusqu'à l'installation du prochain Maire, par le Président de cette délégation spéciale M. Claude PELÉ, ou l'un de ses vice-présidents en cas d'empêchement, en tant - notamment et de manière non exhaustive - que Président du CCAS de Guégon (présidence de droit).

## Séance du 23 juin

### Composition de l'assemblée communautaire - loi du 9 mars 2015

La loi n°2015-264 du 9 mars 2015 dispose qu'en cas de renouvellement intégral ou partiel du conseil municipal d'une commune membre d'une communauté de communes dont la répartition des sièges de l'organe délibérant a été établie par accord intervenu avant le 20 juin 2014, il est procédé à une nouvelle détermination du nombre et de la répartition des sièges de conseiller communautaire en application de l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales, dans sa rédaction résultant de la présente loi, dans un délai de deux mois à compter de l'événement rendant nécessaire le renouvellement du conseil municipal, soit avant le 23 juillet 2015.

Suite à concertation avec les représentants des autres communes de Josselin-communauté, il a été souhaité bénéficier de cette possibilité d'adopter une nouvelle composition du Conseil communautaire par accord local, et ainsi d'augmenter le nombre de sièges de 25%, en respectant le principe de proportionnalité.

Après délibération, la Délégation spéciale de la commune de Guégon décide d'approuver la répartition suivante du conseil communautaire de Josselin-communauté, totalisant 37 sièges :

Communes	Nombre de conseillers	Communes	Nombre de conseillers
JOSELIN	7	CRUGUEL	2
GUEGON	7	LES FORGES	2
LANOUÉE	5	QUILY	1
GUILLAC	5	HELLÉAN	1
LA CROIX HELLEAN	3	LA GRÉE ST LAURENT	1
ST SERVANT SUR OUST	2	LANTILLAC	1

## Séance du 28 juillet

### Marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées PA de Caradec sud

Des travaux d'extension du réseau communal d'assainissement des eaux usées doivent être réalisés afin de raccorder le secteur de Caradec sud.

La délégation spéciale décide de confier l'opération à l'entreprise TPC OUEST de SAINT-AVÉ (56892), pour un montant de travaux de 57 983,60 € HT (variante) ;

### Autorisation de signature d'un acte authentique : échange commune : Mounier Christian

VU la délibération du conseil municipal n° 2-12-051 du 31 mars 2012 autorisant l'échange de terrains entre la commune de GUEGON et Monsieur Christian MOUNIER au lieu-dit "la Ville aux Gentils" ;

VU le compromis d'échange signé entre les parties le 8 janvier 2012 ;

VU l'arrêté préfectoral du 2 juin 2015 portant institution d'une délégation spéciale dans la commune de GUEGON chargée d'administrer la commune suite à l'annulation des opérations électorales du 23 mars 2014 ;

CONSIDÉRANT que l'acte authentique doit être signé le 31 juillet 2015 en l'étude de Maître BOURHIS, notaire à JOSSELIN, La délégation spéciale autorise le Président ou les Vice-Présidents à signer l'acte et toutes pièces utiles relatives à cette affaire

## Séance du 25 août

### Programme de réfection de la voirie communale 2015.

Après analyse des différentes offres reçues, la délégation spéciale décide de confier les travaux de réfection de la voirie communale à l'entreprise COLAS CENTRE OUEST, pour un montant de travaux de 94 456 € H.T.

### Programme de travaux d'entretien à l'église de Guégon.

Il est prévu des travaux de maçonnerie, de couverture, de métallerie-feronnerie et de menuiserie, pour la restauration des parements des façades nord, est et ouest du transept nord, de la nef et de la sacristie, des réparations et travaux d'accompagnement de couverture, la fabrication et la pose de protections grillagées sur les baies et la restauration des grilles et des fenêtres de la sacristie.

Une consultation a été organisée dernièrement.

Après analyse des offres reçues par le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de Vannes, la délégation spéciale décide de confier les différents lots aux entreprises suivantes :

- Lot maçonnerie** : Entreprise D.E.R. (Demeures Edifices Restauration), de Plouagat (tranche ferme : 21 297,50 € HT, tranche conditionnelle n°1 : 16 613,50 € HT, tranche conditionnelle n°2 : 18 383,40 €, soit un montant total de 56 294,40 € HT) ;
- Lot couverture** : Entreprise E.U.R.L. MARET, de Lanouée (tranche ferme : 4 804,00 € HT, tranche conditionnelle n°2 : 2 500,00 € HT, soit un montant total de 7 304,00 € HT) ;
- Lot métallerie-feronnerie** : Entreprise BOURNIGAL Philippe SARL, de Pleucadeuc (tranche ferme : 2 830,00 € HT, tranche conditionnelle n°1 : 3 800,00 € HT, tranche conditionnelle n°2 : 4 040,00 € HT, soit un montant total de 10 670,00 € HT) ;
- Lot menuiserie** : Entreprise Nicolas LE SCOUARNEC, de Plumergat (tranche conditionnelle n°2 : 4 719,00 € HT, soit un montant total de 4 719,00 € HT).

## Séance du 28 août

### Installation des conseillers municipaux

M. Claude PELÉ, Président de la délégation spéciale, déclare la séance ouverte.

Suite aux élections municipales partielles intégrales du 23 août 2015, il déclare les membres du conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions :

- Mme GABOREL Nadine
- M. JACQUES Denis
- Mme AMIOT Marie-Noëlle
- M. LE BLAY Roland
- Mme PERRÉ Corinne
- M. DUBOT Jean-Marc
- M. CONNAN Anthony
- Mme VIANNAIS Myriam
- M. LE BRAZIDEC Bertrand
- Mme LE LABOURIER Hélène
- Mme PEDRONO Virginie
- M. FRUCHART Nicolas
- Mme LE PLOUFFLE Marilyne
- M. GEFFRAY Raphaël
- Mme PICAUD Hortense
- M. HAUVESPRE Marcel
- M. CARAFRAY Jean-Paul
- Mme VALOIS Rozenn
- M. DANET Robert

M. Claude PELÉ invite le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire.

### Election du Maire

M. Jean-Marc DUBOT a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

### Détermination du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal fixe le nombre d'Adjoints au Maire à 5 (cinq) ;

### Election des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme AMIOT Marie-Noëlle. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation :

AMIOT Marie-Noëlle	1 <sup>er</sup> adjoint
DANET Robert	2 <sup>e</sup> adjoint
LE BRAZIDEC Bertrand	3 <sup>e</sup> adjoint
VIANNAIS Myriam	4 <sup>e</sup> adjoint
GEFFRAY Raphaël	5 <sup>e</sup> adjoint



## Séance du 9 septembre

### Délégations au maire

Le Conseil Municipal donne délégation à Monsieur le Maire pour la durée de son mandat, afin de gérer plus efficacement et plus rapidement les affaires communales et éviter la surcharge des ordres du jour des séances de Conseil.

### Délégations aux commissions et syndicats

Le conseil municipal proclame élus comme délégués de la commune :

#### au Syndicat Départemental d'électricité du Morbihan (SDEM)

- M. LE BLAY Roland, délégué titulaire,
- M. CARAFRAY Jean-Paul, délégué titulaire

#### au syndicat départemental de l'Eau

- M. LE BLAY Roland, délégué titulaire,
- M. CARAFRAY Jean-Paul, délégué titulaire

#### aux commissions de Josselin Communauté

##### Commission "Développement économique"

Membres titulaires :

- M. DUBOT Jean-Marc, Maire,
- Mme AMIOT Marie-Noëlle

Membres suppléants :

- M. HAUVESPRE Marcel

##### Commission "Habitat et cadre de vie"

Membres titulaires :

- M. LE BRAZIDEC Bertrand,
- Mme LE PIOUFFLE Marilyne

Membres suppléants :

- M. JACQUES Denis

##### Commission "environnement et services techniques"

Membres titulaires :

- M. DUBOT Jean-Marc, Maire,
- M. LE BLAY Roland

Membres suppléants :

- M. DANET Robert

##### Commission "services à la population"

Membres titulaires :

- Mme AMIOT Marie-Noëlle,
- M. HAUVESPRE Marcel

Membres suppléants :

- Mme VALOIS Rozenn
- Mme PERRÉ Corinne

##### Commission "tourisme"

Membres titulaires :

- Mme VIANNAIS Myriam,
- M. GEFFRAY Raphaël

Membres suppléants :

- M. DANET Robert
- M. DUBOT Jean-Marc

#### au comité syndical du Pays de Ploërmel

- M. DUBOT Jean-Marc, délégué titulaire,
- M. LE BRAZIDEC Bertrand, délégué suppléant

#### au syndicat du centre de secours de Josselin

- M. DANET Robert,
- Mme LE LABOURIER Hélène

#### au collège 8 Oust Moyen

- M. DUBOT Jean-Marc,
- Mme LE LABOURIER Hélène

#### à la Sécurité Routière

- M. DANET Robert, référent titulaire,
- M. LE BLAY Roland, référent suppléant

#### à la Sécurité Civile

- M. DANET Robert

#### au FDGDON (frelon asiatique)

- M. DANET Robert, référent titulaire
- M. CONNAN Anthony, référent suppléant

#### à ERDF (cellule de crise)

- M. CARAFRAY Jean-Paul

#### à la mission locale pour l'emploi des jeunes de Ploërmel

- Mme GABOREL Nadine,
- Mme AMIOT Marie-Noëlle,
- Mme PICAUD Hortense

#### au Plan Rural d'Insertion par l'Economique (PRIE) de Ploërmel

- M. DUBOT Jean-Marc

#### à la Défense - Mémoire combattante

- M. CARAFRAY Jean-Paul

#### à l'INSEE (enquêtes auprès des ménages)

- Mme VIANNAIS Myriam

#### aux addictions

- Mme PEDRONO Virginie

#### au CNAS

- M. DUBOT Jean-Marc

#### à l'ARIC

- M. CARAFRAY Jean-Paul

#### à l'Association du Patrimoine

- M. DUBOT Jean-Marc, Maire,
- M. DANET Robert, adjoint,
- M. FRUCHART Nicolas, conseiller
- M. HAUVESPRE Marcel, conseiller

#### aux différentes commissions communales

##### Commission "Révisions des listes électorales"

Président : M. Le Maire

Vice-président : M. LE BLAY Roland

Membres : M. GEFFRAY Raphaël, Mme VIANNAIS Myriam, M. CARAFRAY Jean-Paul

##### Commission "Finances"

Président : M. Le Maire

Vice-président : M. LE BRAZIDEC Bertrand,

Membres : Mme AMIOT Marie-Noëlle, Mme GABOREL Nadine, M. CONNAN Anthony, Mme LE LABOURIER Hélène, M. FRUCHART Nicolas, Mme LE PIOUFFLE Marilyne, Mme VIANNAIS Myriam, M. CARAFRAY Jean-Paul, M. HAUVESPRE Marcel

##### Commission "Voirie, Réseau, Assainissement, Matériel"

Président : M. Le Maire

Vice-président : M. LE BLAY Roland,

Membres : M. DANET Robert, M. GEFFRAY Raphaël, M. JACQUES Denis, M. FRUCHART Nicolas, Mme LE LABOURIER Hélène, Mme PICAUD Hortense, M. CARAFRAY Jean-Paul

## Commission "Urbanisme et gestion du domaine public et privé de la commune"

Président : M. Le Maire

Vice-président : M. LE BRAZIDEC Bertrand,

Membres : M. DANET Robert, M. LE BLAY Roland, Mme GABOREL Nadine, M. JACQUES Denis, Mme PICAUD Hortense, Mme LE PIOUFFLE Marilyne, M. CONNAN Anthony, Mme VALOIS Rozenn

## Commission "Sport, Jeunesse, culture et communication"

Président : M. Le Maire

Vice-président : Mme VIANNAIS Myriam,

Membres : Mme AMIOT Marie-Noëlle, M. GEFFRAY Raphaël, M. LE BLAY Roland, M. JACQUES Denis, M. FRUCHART Nicolas, Mme LE LABOURIER Hélène, Mme LE PIOUFFLE Marilyne, Mme PEDRONO Virginie, Mme PERRÉ Corinne, Mme VALOIS Rozenn

## Commission "Bâtiment, Agriculture, Environnement, Habitat"

Président : M. Le Maire

Vice-président : M. DANET Robert,

Membres : M. GEFFRAY Raphaël, M. LE BLAY Roland, Mme LE LABOURIER Hélène, Mme GABOREL Nadine, Mme VIANNAIS Myriam, Mme PEDRONO Virginie, M. FRUCHART Nicolas, M. CARAFRAY Jean-Paul, M. LE BRAZIDEC Bertrand, M. JACQUES Denis.

## au CCAS

- Mme AMIOT Marie-Noëlle,
- M. DANET Robert,
- M. JACQUES Denis,
- Mme PEDRONO Virginie,
- M. HAUVESPRE Marcel
- Mme PERRÉ Corinne

## à la commission d'ouverture des plis

Membres titulaires :

- M. Le Maire,
- M. LE BRAZIDEC Bertrand,
- M. LE BLAY Roland,
- M. CARAFRAY Jean-Paul
- Mme AMIOT Marie-Noëlle

Membres suppléants :

- M. CONNAN Anthony,
- M. FRUCHART Nicolas,
- M. JACQUES Denis,
- M. HAUVESPRE Marcel

## au Groupe de travail Médiathèque

- Mme AMIOT Marie-Noëlle,
- M. DANET Robert,
- Mme VIANNAIS Myriam,
- M. GEFFRAY Raphaël,
- M. JACQUES Denis,
- Mme PICAUD Hortense,
- Mme LE PIOUFFLE Marilyne,
- Mme LE LABOURIER Hélène,
- M. CARAFRAY Jean-Paul,
- Mme PERRÉ Corinne.

## au Groupe de travail pour l'aménagement du centre bourg

- M. DANET Robert,
- Mme VIANNAIS Myriam,
- M. GEFFRAY Raphaël
- M. LE BLAY Roland,
- M. CONNAN Anthony,
- M. JACQUES Denis,
- Mme PEDRONO Virginie,
- M. FRUCHART Nicolas,
- M. CARAFRAY Jean-Paul,
- Mme AMIOT Marie-Noëlle,
- M. HAUVESPRE Marcel,
- M. LE BRAZIDEC Bertrand

## au Groupe de travail pour aménagement du site de Bisoizon et sentiers pédestres

- M. GEFFRAY Raphaël,
- Mme GABOREL Nadine,
- M. LE BLAY Roland,
- M. HAUVESPRE Marcel,
- Mme PERRÉ Corinne,
- Mme LE PIOUFFLE Marilyne,
- Mme PICAUD Hortense,
- M. FRUCHART Nicolas,
- M. JACQUES Denis,
- Mme LE LABOURIER Hélène,
- Mme PEDRONO Virginie,
- M. DANET Robert,
- M. MOY Philippe.

## Garantie d'emprunt par Espace "Hameau des Ronceaux"

Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 995 000 € souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, afin de financer la réalisation de la Résidence des Ronceaux (10 maisons locatives).

## Attribution d'un droit d'acquisition à Josselin Communauté (PA de Caradec)

Le parking d'une entreprise installée sur le Parc d'Activité de Caradec empiète sur le domaine public de l'État. L'État a accepté de déclasser la partie concernée dans le domaine privé par arrêté préfectoral du 9 juillet 2014 (parcelle ZO n°431). La commune dispose d'un droit de priorité pour l'acquisition de ce terrain. Le conseil municipal décide de le transférer à la communauté de communes, compétente en matière économique, laquelle pourra ensuite céder la parcelle à l'entreprise concernée.

## Rapport annuel sur le prix et la qualité du service assainissement

Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif établi pour 2014.

## Subvention exceptionnelle à l'A.M.G.

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2.500 € à l'AMG (Association Motocycliste Guégonnaise) pour le financement des travaux de réaménagement du circuit de motocross du pont Héro, afin de répondre aux nouvelles normes d'homologation de la Fédération Française de Moto.

## Cessions diverses de petits équipements

Divers matériels et équipements mobiliers ont été achetés par la commune pour équiper le logement du second médecin que le conseil municipal décide de céder au Docteur Anca Maria LICHÉ, pour un prix total de 1 259,71 €.

## Remboursement de charges locatives

La commune ayant décidé de prendre en charge pendant 6 mois (du 23 janvier au 23 juillet 2015) le loyer et les charges du logement du Docteur Anca Maria LICHÉ, médecin nouvellement installé sur la commune, le conseil municipal décide de lui rembourser les charges dont elle s'est acquittée pendant cette période, pour un montant total de 1 476,84 €.

## Atouts-jeunes

### Tarifs vacances de la Toussaint 2015

Le Conseil municipal adopte les dispositions visées ci-dessous :

#### Journée Aquanature à Priziac

Tarif proposé : 8,00 €

#### Journée "La farine au pain"

Tarif proposé : 6,00 €

## Programme de réfection de la voirie 2016

Le conseil municipal décide d'inscrire des travaux de réfection de la voirie communale (travaux de délimitage, enrobés, bicouche, curage de fossés, etc.) estimés à 95 721 € H.T. et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre du Programme Départemental pour Investissement sur la voirie Communale et rurale (PDIC).



## Séance du 21 octobre

### Urbanisme : taxe d'aménagement et exonérations

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants,

le Conseil municipal décide :

- de **percevoir** la taxe d'aménagement au taux de **1,50 %** sur l'ensemble du territoire communal. La décision prise sera valable pour une durée d'un an reconductible, sans limite de durée.
- **d'exonérer** totalement les logements sociaux financés par un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS);
- **d'exonérer** totalement en application de l'article L.331-9-6° du Code de l'urbanisme **les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement** mentionnées au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7;
- **d'exonérer** totalement en application de l'article L.331-9 du Code de l'Urbanisme **les surfaces des locaux à usage de stationnement des immeubles** autres que d'habitations individuelles ;
- **d'exonérer** totalement **les abris de jardins** soumis à déclaration préalable, **les pigeonniers et les colombiers**.

### Tarifs assainissement collectif 2015

Le Conseil municipal décide de fixer comme suit les tarifs, qui prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- part fixe (abonnement) : .....24,55 €
- par mètre cube consommé : .....0,55 €
- Participation pour Assainissement Collectif (PAC)  
pour les constructions nouvelles  
et les constructions existantes : .....2 125,72 €

### Tarifs communaux 2016

Le Conseil municipal fixe les différents tarifs communaux 2016 tels que présentés dans les tableaux ci-annexés (page 20)

### Demandes de subventions

Le Conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle :

- de 900 € à l'association des commerçants guégonnais en vue de financer une partie du coût de manifestations à caractère festif et de promotion des activités commerciales sur le territoire de Guégon, se déroulant durant le mois de décembre 2015.
- de 20,00 € par élève (74 élèves) de l'école Saint Gildas pour participation au financement d'une classe de neige à Coltines en Auvergne en janvier 2016.

### Vente du lot n° 6 au hameau des Ronceaux

Le Conseil municipal approuve la vente à M. Florent MACÉ et à Mme Amélie OUDIN, d'une parcelle de terre de 707 m<sup>2</sup> cadastrée section ZN n° 520, lot n° 06 du lotissement communal "Le Hameau des Ronceaux", destinée à la construction particulière des intéressés qui devra être terminée dans un délai de 3 ans à partir de la signature de l'acte d'acquisition du terrain.

Cette cession est faite moyennant le prix de 23 € TTC le m<sup>2</sup>.

### Agenda d'accessibilité des bâtiments publics (AD'AP)

Le conseil municipal approuve l'Agenda d'accessibilité programmée pour mettre en conformité les bâtiments communaux pour un montant total des travaux à réaliser entre 2016 et 2021 sur les 20 bâtiments concernés, estimé à 154 508 € HT.

### Recensement de la voirie communale 2015

Aucune modification n'ayant été réalisée au cours de l'année 2015, le conseil municipal approuve le tableau du linéaire total de voirie communale de 141 205,98 mètres.

## Séance du 25 novembre

L'an 2015, le mercredi 25 novembre à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de Guégon, proclamés élus par le bureau électoral à la suite du scrutin du 23 août 2015, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10, L.2122-8 et L.2122-9 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents :

M. DANET Robert, Mme GABOREL Nadine, M. JACQUES Denis, Mme AMIOT Marie-Noëlle, Mme PERRÉ Corinne, M. DUBOT Jean-Marc, Mme VIANNAIS Myriam, M. LE BRAZIDEC Bertrand, Mme LE LABOURIER Hélène, Mme PEDRONO Virginie, M. GEFFRAY Raphaël, Mme PICAUD Hortense, M. HAUVESPRE Marcel, M. CARAFRAY Jean-Paul, Mme VALOIS Rozenn  
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(s) ayant donné pouvoir de vote :

M. LE BLAY Roland (à M. DUBOT Jean-Marc), M. CONNAN Anthony (à M. DANET Robert), M. FRUCHART Nicolas (à Mme VIANNAIS Myriam), Mme LE PLOUFFLE Marilyne (à Mme AMIOT Marie-Noëlle)

Secrétaire de séance : Mme VIANNAIS Myriam est nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du CGCT.

M. le Maire, déclare la séance ouverte et fait l'appel nominal pour vérifier que le quorum est atteint. Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement.

Il donne lecture du procès-verbal de la dernière séance du 21 octobre 2015 que le conseil municipal adopte à l'unanimité. Il informe ensuite le conseil des décisions qu'il a prises en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT (décisions prises par délégation du Conseil municipal) :

### Renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain sur la vente de propriétés :

- Parcelles section AB n°44, 257 et 255 (pour moitié indivise) pour 745 m<sup>2</sup>, au n°7 rue des frères Merlet, appartenant aux consorts JOUANNO.
- Parcelles section AB n°78, 179, 180, 187 et 276 (481 m<sup>2</sup>), au n°5 rue du Général de Gaulle, appartenant à la SCI KAFEN.

### Décisions budgétaires :

#### Entretien des chemins ruraux 2015

Brulé TP - St Servant sur Oust 12 120,00 €

#### Commande de numéros de maisons

Lacroix Signalisation - Vannes 796,22 €

#### Motorisation portail ateliers communaux

Fermetures du Porhoët - Josselin 4 807,20 €

#### Portail + portillon + clôture abords City-stade

Fermetures du Porhoët - Josselin 7 009,70 €

#### Achat 4 cendriers muraux pour salles

Comat & Valco - 34530 Montagnac 460,80 €

### Terrassement, empiérement

#### dépôt communal de la Ville Pelote

Colas -Ploërmel 4 368,00 €

#### Achat de 4 abribus

Habitat et Loisirs - Le Roc St André 3 240,00 €

#### Remplacement groupe VMC salle du Ponty

Christophe Jan - Josselin 828,00 €

### Contrat de maintenance des logiciels Segilog

Le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services pour le secrétariat de la mairie arrive à échéance au 31 décembre 2015. Il convient de le renouveler dans les mêmes conditions.

M. le Maire expose les termes du contrat de renouvellement et demande au Conseil municipal de se prononcer :

Coût contrat 2016 / 2017 / 2018 :

- Mairie : 14 790 € HT (4 930 € HT / an)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

### Taxe d'aménagement et exonérations

M. le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de renouveler les termes de la délibération du 23 novembre 2012 instituant la taxe d'aménagement sur le territoire de Guégon.

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants,

Il est proposé au Conseil municipal :

- de percevoir la taxe d'aménagement au taux de 1,50 % sur l'ensemble du territoire communal. La décision prise sera valable pour une durée d'un an reconductible, sans limite de durée.
- d'exonérer totalement les logements locatifs sociaux financés par un Prêt aidé de l'État ;
- d'exonérer totalement en application de l'article L.331-9-6° du Code de l'urbanisme les surfaces annexes à usage de stationnement des locaux d'habitation et d'hébergement mentionnées au 1° de l'article L.331-12 qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° de l'article L.331-7;
- d'exonérer totalement en application de l'article L.331-9 du Code de l'Urbanisme les surfaces des locaux à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles ;
- d'exonérer totalement les abris de jardins soumis à déclaration préalable, les pigeonniers et les colombiers ;
- de communiquer la présente délibération au service de l'État chargé de l'urbanisme dans le département (DDTM/ADS) et au Centre des impôts de Ploërmel ;
- d'autoriser M. le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution ou le règlement de cette affaire qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces utiles relatives à cette affaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.



## Bilan annuel 2014 des acquisitions et cessions immobilières

Conformément à l'article L.2241-1 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune de Guégon sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2014, retracé par le compte administratif et tel que présenté ci-après :

- acquisition (par l'Etablissement Public Foncier Régional pour le compte de la commune) des parcelles section AB n°118, 119, 120 et 131 (2 176 m<sup>2</sup>), situées rue du 20 juin 1944, appartenant aux conjoints LE GOFF, au prix de 320 000 € ;
- cession à M. Kaelig GAUTIER de la parcelle ZM n°132 (délaissé de voirie, 571 m<sup>2</sup>), située au bas Coet-By, au prix de 85,65 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour. A 21 h10, Monsieur Roland LE BLAY rejoint la séance.

## Personnel communal : critères d'évaluation professionnelle

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 76-1 ;
- Vu la loi 2014-58 du 27 Janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- Vu le décret n°86-473 du 14 mars 1986 relatif aux conditions générales de notation des fonctionnaires
- Vu le décret n°2010-716 du 29 juin 2010 portant application de l'article 76-1 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée ;
- Vu le décret n°2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;
- Vu la sollicitation de l'avis du Comité Technique ;

Monsieur le Maire informe que le décret 2014-1526 du 16 décembre 2014 prévoit la mise en œuvre à titre pérenne de l'entretien professionnel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 en lieu et place de la notation pour les fonctionnaires titulaires.

Il précise que la valeur professionnelle de l'agent est appréciée à partir de critères fixés par l'organe délibérant après avis du Comité Technique. Ces critères portent notamment sur l'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs, les compétences professionnelles et techniques, les qualités relationnelles, la capacité d'encadrement ou, le cas échéant, à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Au regard de ces éléments, Monsieur le Maire propose les critères d'appréciation de la valeur professionnelle suivants :

### L'efficacité dans l'emploi et la réalisation des objectifs :

- Sens de l'organisation, capacité à planifier
- Capacité à gérer son temps et à l'organiser
- Autonomie, esprit d'initiative
- Respect des procédures et des consignes
- Planifier les tâches à réaliser

### Les compétences professionnelles et techniques :

- Maîtrise des connaissances de bases variées, maîtrise du matériel mis à disposition
- Sens de la relation avec les différents types d'usagers

- Connaissances dans les différents domaines d'intervention de la collectivité, capacité à suppléer, à assurer la continuité du service public
- Volonté d'apporter une réponse rapide aux attentes des usagers
- Maîtrise de l'expression écrite et orale
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité
- Réactivité
- Confidentialité

### Les qualités relationnelles :

- Esprit d'équipe
- Savoir s'adapter à l'interlocuteur (usagers)
- Confidentialité, rigueur
- Savoir gérer les priorités
- Sens du service public
- Respect de l'interlocuteur, savoir-vivre

### La capacité d'encadrement ou d'aptitude à s'adapter à un emploi supérieur :

- Etre force de proposition
- Capacité à prendre le relais, à prendre des décisions
- Capacité à diffuser des informations
- Capacité à prévenir et à résoudre des tensions et des conflits

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

## Demande de subvention scolaire

Monsieur le Maire expose :

M. le Directeur du collège sainte Marguerite-Marie de Josselin sollicite une subvention pour les élèves de Guégon participant à différents voyages-découvertes et voyages linguistiques organisés pendant l'année scolaire 2015/2016.

Etant donné que la commune a décidé de ne subventionner que les activités des élèves des écoles primaires, il propose au conseil de ne pas donner suite à cette demande.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

## Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Monsieur le Maire expose :

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république (dite loi NOTRe) a prévu, dans son article 33, l'élaboration d'un nouveau schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

Le projet de SDCI a été élaboré dans le cadre d'une large concertation avec les élus locaux et est maintenant soumis aux Conseils municipaux pour avis.

Le Conseil municipal de Guégon doit donc délibérer sur la proposition de fusion des EPCI suivants : Ploërmel Communauté, Josselin Communauté, communauté de communes de Mauron-en-Brocéliande et communauté de communes du Porhoët.

Il propose au Conseil municipal d'approuver le projet de schéma départemental de coopération intercommunale fusionnant Ploërmel Communauté, Josselin Communauté, la communauté de communes de Mauron-en-Brocéliande et la communauté de communes du Porhoët.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à la majorité, les dispositions visées ci-dessus par 8 voix pour, 6 voix contre, 5 abstentions.

## Schéma de mutualisation des services avec Josselin-Communauté

Monsieur le Maire expose :

La définition d'un schéma de mutualisation est une obligation depuis la promulgation de la loi du 16 décembre 2010, dite de réforme des collectivités territoriales.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de Josselin communauté a établi un rapport relatif aux mutualisations de services entre les services de l'EPCI et ceux des communes membres.

Il précise le déroulement de la procédure et les objectifs du projet de mutualisation, puis présente la proposition de schéma de mutualisation se trouvant en annexe et qui a été validée par le Conseil communautaire le 17 septembre 2015. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

## Personnel communal : création d'un poste CUI-CAE

Monsieur le Maire expose :

Dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi, il est opportun de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales.

Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

La prescription du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité de Pôle emploi pour le compte de l'Etat.

Il est proposé d'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de la convention avec l'Etat et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 6 mois, étant précisé que ce contrat peut être renouvelé deux fois sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et l'Etat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

## Avenant au marché de TPC Ouest

Monsieur le Maire expose :

Les travaux de raccordement du P.A. de Caradec au réseau d'assainissement collectif sont actuellement en cours.

Il s'avère que des travaux complémentaires sont nécessaires pour optimiser le programme d'extension prévu, pour un montant de 4 348 € HT, faisant porter le montant du marché de 57 983,60 €

à 62 331,60 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, les dispositions visées ci-dessus par 19 voix pour.

## Enquête publique porcherie GAEC des Gaillets de St Servant

Monsieur le Maire expose :

Une enquête publique a lieu du 16 novembre au 18 décembre 2015 suite à la demande présentée par le GAEC des Gaillets dont le siège est à Kergras en Saint Servant sur Oust, en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après restructuration externe et augmentation de l'effectif, 280 reproducteurs, 27 cochettes, 1480 porcelets et 2194 porcs à l'engrais soit 3357 animaux équivalents.

La commune de Guégon se trouvant dans le périmètre de l'enquête, il est demandé au Conseil municipal d'émettre un avis sur cette demande, lequel sera transmis à la DDTM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à cette demande par 19 voix pour.

## Questions diverses

Agenda :

- Prochaine séance du conseil municipal prévue le mercredi 13 janvier 2016

L'examen de l'ordre du jour et des affaires diverses étant terminé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 20



**Section de Fonctionnement**

	Prévu	Réalisé
<b>DEPENSES</b>	<b>1 842 743,00</b>	<b>1 241 542,17</b>
011 Charges à caractère général	541 551,51	372 957,99
012 Charges de personnel et Charges Sociales	676 300,00	627 598,31
014 Atténuation de produits	2 200,00	616,00
65 Charges de Gestion courante	304 104,64	162 259,56
66 Charges Financières	68 973,42	68 973,42
67 Charges exceptionnelles	1 850,00	839,67
022 Dépenses imprévues	33 700,00	
023 Virement à la Section d'Investissement	205 766,20	
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 297,23	8 297,22
<b>RECETTES</b>	<b>1 842 743,00</b>	<b>2 017 742,71</b>
70 Vente de produits	18 800,00	27 963,93
73 Impôts et Taxes	1 202 476,00	1 235 818,87
74 Dotations, subventions et participations	584 017,00	679 185,39
75 Autre produits de gestion courante	27 000,00	46 459,43
76 Produits financiers	0,00	3,37
77 Produits exceptionnels	450,00	2 962,37
013 Atténuation de Charges	10 000,00	25 349,35
042 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	
002 Excédent de fonctionnement reporté N-1		
<b>Excédent de clôture</b>		<b>776 200,54</b>

**Section d'investissement**

	Crédits ouverts	Réalizations
<b>DEPENSES</b>	<b>2 749 880,79</b>	<b>835 053,40</b>
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>2 500 124,73</b>	<b>725 687,34</b>
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00
204 Subventions d'équipements versées	72 444,65	52 920,00
21 Immobilisations corporelles	281 525,08	80 670,61
23 Immobilisations en cours (hors opérations)		
Opérations d'équipement (Total)	2 146 155,00	592 096,73
<b>Dépenses financières</b>	<b>149 756,06</b>	<b>109 366,06</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	109 756,06	109 366,06
020 Dépenses imprévues	40 000,00	
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	
041 Opérations patrimoniales	100 000,00	
<b>RECETTES</b>	<b>2 749 880,79</b>	<b>2 392 402,07</b>
001 Excédent d'investissement reporté N-1	1 019 650,81	1 019 650,81
10 Dotations fonds divers et réserves	90 406,66	190 600,31
1068 Affectation N-1	796 962,73	796 962,73
13 Subventions d'investissement	360 069,44	376 324,20
165 Dépôts et cautionnements reçus		566,80
23 Immobilisations en cours	0,00	
27 Autres immobilisations financières	133 147,77	
021 Virement à la Section de Fonctionnement	205 766,20	
024 Produit des cessions	35 579,95	
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	8 297,23	8 297,22
041 Opérations patrimoniales	100 000,00	
<b>Excédent de clôture</b>		<b>1 557 348,67</b>

## Section de Fonctionnement

	Vote
<b>DEPENSES</b>	<b>2 609 118,54</b>
011 Charges à caractère général	553 000,00
012 Charges de personnel et charges sociales	677 700,00
014 Atténuation de produits	2 200,00
65 Charges de gestion courante	204 800,00
66 Charges financières	63 896,18
67 Charges exceptionnelles	1 000,00
022 Dépenses imprévues	110 000,00
023 Virement à la section d'investissement	989 124,34
042 Dotations aux amortissements charges financières (68)	7 398,02
<b>RECETTES</b>	<b>2 609 118,54</b>
002 Résultat reporté exercice précédent	776 200,54
70 Vente de produits	20 000,00
73 Impôts et taxes	1 226 818,00
74 Dotations, Subventions et Participations	526 000,00
75 Autres produits de gestion courante	42 500,00
013 Atténuation de charges	17 600,00
76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels	
79 Transferts de charges	

## Section d'investissement

	Vote
<b>DEPENSES</b>	<b>3 448 064,47</b>
16 Remboursements d'emprunts	113 136,72
20 Immobilisations incorporelles	
204 Subventions d'équipement versées	60 723,30
21 Immobilisations Corporelles	402 071,51
23 Immobilisations en cours	2 313 502,94
041 Opérations patrimoniales	538 060,00
27 Autres Immobilisations financières	570,00
020 Dépenses imprévues	20 000,00
<b>RECETTES</b>	<b>3 448 064,47</b>
001 Excédent d'investissement reporté	1 557 348,67
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	83 654,80
1068 Excédent de fonctionnement reporté	0,00
13 Subventions d'investissement	116 954,87
27 Autres immobilisations financières	135 457,77
021 Virement de la section de fonctionnement	989 124,34
024 Produit des cessions	20 066,00
040 Opérations d'ordre de transferts entre sections	7 398,02
041 Opérations patrimoniales	538 060,00

## Le budget en quelques chiffres

### Taux de la fiscalité locale :

Taxe d'habitation	: 13,23 %
Taxe sur le foncier bâti	: 18,72 %
Taxe sur le foncier non bâti	: 44,52 %

**Excédent de fonctionnement de 2014** : 776 201 €

### Montant des travaux d'investissement réalisés en 2014 :

Voirie	: 484 777 €
Bâtiments	: 190 561 €
Autres aménagements	: 25 160 €

**Montant du budget prévisionnel de fonctionnement 2015** : 2 609 119 €

**Montant du budget prévisionnel d'investissement 2015** : 3 448 064 €



### Les ressources budgétaires (détail pour 100 € de recettes) prévues en 2015

Fiscalité locale (TH, FB et FNB)*	: 31,30 €
Attribution de compensation**	: 15,70 €
Excédent année 2014	: 29,70 €
Produits des services et locations	: 3,10 €
Dotations de l'État	: 20,20 €
	<b>100,00 €</b>



\* *Taxe d'Habitation, Taxes Foncières (Bâti et Non Bâti)*

\*\* *Contribution Foncière des Entreprises (ex Taxe Professionnelle), reversée par Josselin Communauté*

	Salle du Ponty	Salle de Trégranteur	Salle de Coët-Bugat	Salle des sports de La Ville Pelote**	Salle des sports Y. du Halgouët***	Salle du Parc	Salle des Fontaines*
<b>JOURNEE DES CLASSES &amp; ARBRE DE NOEL DES ENT. GUEGON</b>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Interdit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>ASSOCIATIONS DE GUEGON, PAROISSE ECOLE de GUEGON</b>							
<b>A BUT NON LUCRATIF</b>							
<b>A BUT LUCRATIF</b>							
• Repas, buffet, galettes...	77,00 €	30,00 €	30,00 €	Interdit	77,00 €	Interdit	64,00 €
• Lotos, bals, vidéo, jeux, concerts, spectacles...	77,00 €	30,00 €	30,00 €	Interdit	77,00 €	77,00 €	64,00 €
<b>PARTICULIERS de GUEGON</b>							
• Repas, buffets - 1 <sup>ère</sup> journée	141,00 €	53,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	53,00 €
• Repas, buffets - 2 <sup>e</sup> journée	70,00 €	53,00 €	53,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	53,00 €
• Mariages - 1 <sup>ère</sup> journée	250,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 <sup>e</sup> journée	141,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Vins d'honneurs et réunions	31,00 €	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>UTILISATEURS EXTERIEURS (JOSSELIN COMMUNAUTE)</b>							
• Mariages - 1 <sup>ère</sup> journée	350,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Mariages - 2 <sup>e</sup> journée	200,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
• Lotos	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	390,00 €	Interdit	Interdit
• Bals	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	390,00 €	Interdit	Interdit
• Repas, buffets, galettes...	Interdit	126,00 €	126,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	130,00 €
• Arbre de Noël	326,00 €	65,00 €	65,00 €	Interdit	262,00 €	Interdit	Interdit
• Réunion	131,00 €	53,00 €	53,00 €	Interdit	65,00 €	65,00 €	53,00 €
<b>PODIUM</b>							
Guégon (association)	Gratuit	Interdit	Interdit	Interdit	64,00 €	Interdit	Interdit
Extérieur	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit
Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	Interdit	131,00 €	Interdit	Interdit
<b>Déplacement de modules</b>							
Guégon	64,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	64,00 €	64,00 €	Interdit
Extérieur	64,00 €	Interdit	Interdit	Interdit	64,00 €	64,00 €	Interdit
<b>Cautions</b>	500,00 €	300,00 €	300,00 €	500,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
<b>Divers</b>							
Heures de ménage supplémentaire	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €	44,00 €

**Coût location par journée supplémentaire non prévue : majoration d'un montant égal au montant de la location initiale.**

\* Ne sont autorisés dans la salle des fontaines que les buffets froids

\*\* Ne sont autorisés dans la salle des sports de la Ville Pelote que les réunions à caractère sportif (Cf. salle annexe)

\*\*\* Installation d'une buvette et d'une protection pour le sol de la salle du Halgouët (parquet).

\*\*\*\* Les associations guégonnaises utilisant la salle du Parc pour des réunions ou des représentations à caractère répétitif se verront proposer de manière exceptionnelle une convention à facturation unique pour toutes les dates d'utilisation au prix d'une seule utilisation

## LOYERS BATIMENTS

Location logement Coët-Bugat (ancienne école publique)  
 Maison de Santé (studio remplaçants)  
 Maison de Santé (infirmières)  
 Maison de Santé (Mme LE CAM, pédicure-podologue)  
 Maison de Santé (Mme ALECSANDRU, médecin)  
 Maison de Santé (Mme LICHE, médecin)  
 Locaux socio-éducatifs (OGEC)  
 Location presbytère Place de l'Eglise

	Tarifs
mensuel	suivant IRL
journée	10,00 €
mensuel HC	suivant ICC
trimestriel	suivant ICC
mensuel	suivant IRL

## LOCATION DE TERRAINS

GUILLO Michel - Le Borne (WK 89, 14 960 m<sup>2</sup>)  
 HILLION Alain - Bisoison (ZO393, 29 397 m<sup>2</sup>)  
 HILLION Alain - terres Emilie Dubot (ZO91 ZN83 YR3, 93 940 m<sup>2</sup>)  
 RAILLIER Loïc - rue St Cado (ZN 340, 2 580 m<sup>2</sup>)  
 JOUANNO Erick - La Chaussée (ZR 93 123 170 323, 27 974 m<sup>2</sup>)

annuel	selon fermage
annuel	gratuit
annuel	selon fermage
annuel	gratuit
annuel	gratuit

## COURTS DE TENNIS

Intérieurs (SdS du Halgouët et Ville Pelote)  
 Court extérieur l'heure gratuit  
 Adhérents au club (si création) l'heure gratuit

l'heure	gratuit
---------	---------

## CIMETIERE

### Concession pour 50 ans

Simple (2,50 m<sup>2</sup>)  
 Double (5 m<sup>2</sup>)

unité	191,00 €
unité	382,00 €

### Columbarium

Concession pour 15 ans  
 Concession pour 30 ans

unité	337,00 €
unité	674,00 €

## VENTE DE BOIS SUR PIEDS

Divers bois (si bois à vendre)  
 Chêne (si bois à vendre)

la corde	31,50 €
la corde	57,00 €

## LOCATION BARRIERES METALLIQUES

Caution  
 aux particuliers guégonnais (sans caution)  
 aux associations guégonnaises  
 aux commerçants guégonnais (avec caution)  
 aux associations de Josselin Communauté (avec caution)  
 aux associations extérieures à Josselin Communauté (avec caution)

par barrière	20,00 €
l'unité	1,00 €
	gratuit
	gratuit
	gratuit
l'unité	1,00 €

## PHOTOCOPIES ou SCANNER

### Particuliers :

format A4 noir et blanc recto  
 format A4 noir et blanc recto-verso  
 format A4 couleur recto  
 format A3 noir et blanc recto  
 format A3 noir et blanc recto-verso  
 format A3 couleur recto

l'unité	0,18 €
l'unité	0,36 €
l'unité	1,20 €
l'unité	0,36 €
l'unité	0,72 €
l'unité	1,50 €

### Associations de GUEGON

sous réserve d'une utilisation raisonnée l'unité gratuit

## TARIFS IMPRESSIONS CYBERCOMMUNES

la page en noir et blanc  
 la page en couleur  
 la page scannérisée  
 la carte d'abonnement pour plusieurs impressions

l'unité	0,18 €
l'unité	1,20 €
l'unité	0,80 €
l'unité	3,00 €

## BIBLIOTHEQUE

Vente de l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"  
 Vente de l'ouvrage "Regards sur le 20 juin 1944 à Guégon..."  
 Frais d'expédition pour l'ouvrage "Si Guégon m'était conté"  
 Remplacement carte perdue  
 Lecteurs de Guégon  
 Abonnement Adulte  
 Abonnement Famille  
 Lecteurs extérieurs  
 Abonnement Adulte  
 Abonnement Famille

l'ouvrage	10,00 €
l'ouvrage	5,00 €
l'envoi	5,00 €
unité	1,50 €
annuel	7,00 €
annuel	10,00 €
annuel	9,00 €
annuel	12,00 €

## GARDERIE SCOLAIRE (à compter de la rentrée de septembre)

Carte d'abonnement  
 Carnet de 10 tickets journaliers  
 Prix du ticket individuel pour une journée

trimestre	51,00 €
carnet	32,00 €
l'unité	3,20 €

## DROIT DE PLACE COMMERCES AMBULANTS

Sur domaine public

la place	gratuit
----------	---------



Broyage de végétaux



Opération élagage



Entretien des haies



Entretien du monument aux morts de Guégon



Rafrâichissement d'une salle de classe de l'école St Gildas



Pose d'un parking à vélo à la salle des sports



Acquisition d'un tracteur qui permet de faire accotements et talus simultanément



Borne électrique sur le parking de la maison médicale

Une borne de recharge de véhicules électriques fonctionnera début janvier 2016 sur le parking de la Maison de santé, rue des Rosiers. La borne pourra alimenter simultanément deux véhicules.

La pose et le fonctionnement de cette borne sont pris en charge par le syndicat Morbihan Energies (avec un co-financement de l'ADEME, de la région et du département), la commune participera à hauteur de 1200 € au coût du projet (soit environ 10 %).

Guégon sera donc bientôt répertoriée au niveau national sur les sites de circulation routière.

NOM DE LA VOIE	LONGUEUR TOTALE	COUT H.T.
VC de La Ville aux Gentils	7 220 m	94 456 €
VC de Léraud à Mesle		
VC de Mesle		
Route de Boccabois		
VC de La Ville es Valets		
VC de La Ville Besnard		
VC de Lescouët (virage)		
VC de Bogue au pont		
Rue des Frères Merlet		
Rue des Jonquilles		

Entreprise retenue : COLAS



Carrefour Ville aux Gentils



Fossés route Mesle



Enrobé Boccabois Le Bot



Fossés et enrobé à Bogue



Enrobé rue des Frères Merlet



Enrobé Ville Besnard



Aménagement d'une zone de pompage incendie à l'étang de Bisoizon



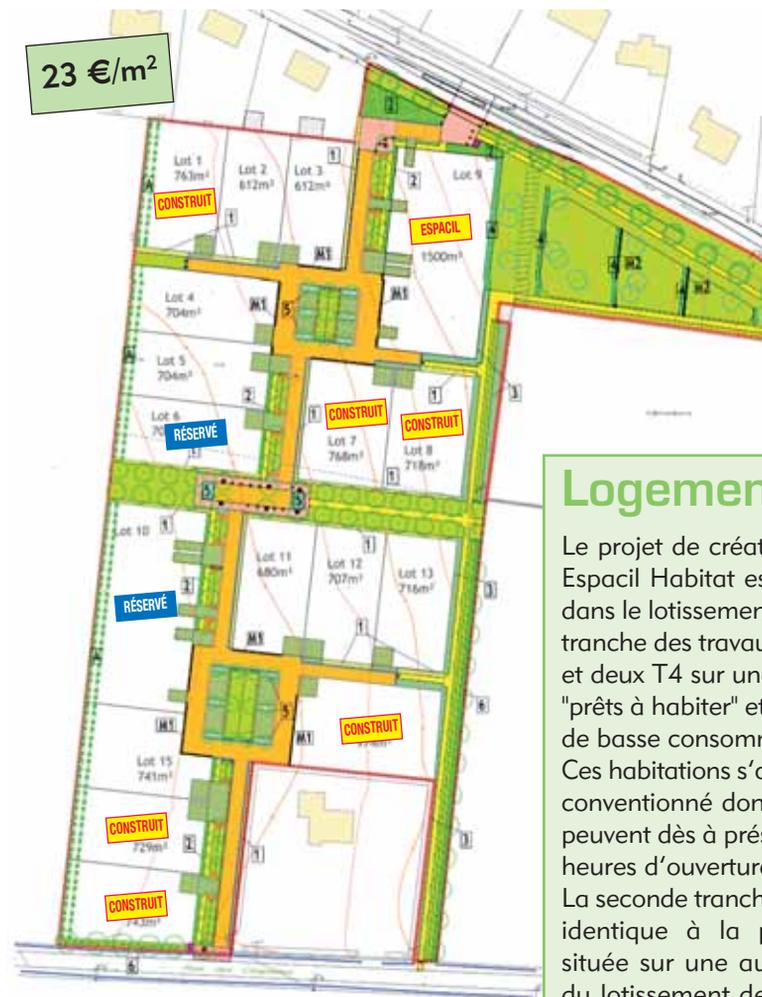
Aménagement du rond-point de Caradec par Josselin Communauté



## "Résidence du Sedon" à Coët-Bugat



## "Hameau des Ronceaux" au centre-bourg de Guégon



### Logements Espacil

Le projet de création de 10 logements à loyer modéré géré par la société Espacil Habitat est désormais en cours de réalisation, depuis juin dernier, dans le lotissement des Ronceaux, route de Bisoizon. Il s'agit de la première tranche des travaux qui verra la réalisation de 5 logements : un T2, deux T3 et deux T4 sur une parcelle de 1500 m<sup>2</sup>. Ils seront livrés courant mai 2016 "prêts à habiter" et répondront aux normes actuelles notamment en matière de basse consommation.

Ces habitations s'adressent aux personnes à la recherche de logement locatif conventionné donnant droit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), qui peuvent dès à présent se renseigner et déposer une demande en mairie aux heures d'ouverture.

La seconde tranche de travaux identique à la première et située sur une autre parcelle du lotissement des Ronceaux démarrera au cours du second trimestre 2016.



Logements ESPACIL disponibles à la location au second trimestre 2016  
2 T4 - 2 T3 - 1 T2



## Logement : des aides pour vos projets

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2014-2020, Josselin Communauté s'investit auprès des particuliers pour les aider à accomplir leurs projets. L'objectif des élus étant de répondre aux besoins de tout le monde, tout en se préoccupant des problématiques propres au territoire (vacance des logements, vieillissement,...), les aides financières déployées sont multiples :



### Zoom sur...

#### Le dispositif "visite-accession"

Afin d'éviter les mauvaises surprises et sécuriser davantage les transactions immobilières dans l'ancien, Josselin Communauté propose un service gratuit pour les acheteurs potentiels. Il s'agit d'un audit technique et financier du logement "coup de cœur" pour lequel le ménage a besoin d'être rassuré.

SOLHA, partenaire de Josselin Communauté, visite le logement et propose un conseil neutre :

- identification des travaux à entreprendre au regard de l'analyse du bâti (confort, énergie, fondations,...) et du projet du demandeur ;
- information et sensibilisation à la réglementation (thermique, urbanisme) et sur les financements mobilisables ;
- estimation du coût des travaux et du retour sur investissement pour les travaux d'amélioration énergétique.

Un rapport est ensuite remis au particulier. Bien entendu, ce rapport n'engage à rien, il s'agit uniquement d'un outil d'aide à la décision.

#### Logement : des aides pour vos projets

Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat 2014-2020, Josselin Communauté s'investit auprès des particuliers pour les aider à accomplir leurs projets. L'objectif des élus étant de répondre aux besoins de tout le monde, tout en se préoccupant des problématiques propres au territoire (vacance des logements, vieillissement,...), les aides financières déployées sont multiples :



#### Aide à l'acquisition immobilière :

Cette aide mêle deux enjeux : **faciliter les projets d'accession** à la propriété des ménages modestes et maintenir ou remettre sur le marché les logements anciens.

Pour cela Josselin Communauté met en place le **parcours accession**. Les ménages ayant repéré un bien immobilier de plus de 15 ans peuvent profiter d'un **conseil technique et financier** réalisé par un professionnel avant l'achat afin de s'assurer de faire le bon choix (voir par ailleurs). En plus de ce conseil, ils peuvent également bénéficier d'une **prime financière** de 2 000 € (sous conditions de ressources) après avoir validé leur plan de financement par l'ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement).



#### Aide au maintien à domicile :

Le **maintien en logement ordinaire des personnes âgées et/ou handicapées**, par l'adaptation du parc existant à la perte d'autonomie est un enjeu majeur pour le territoire.

Pour réaliser des travaux permettant de rester autonome au quotidien, Josselin Communauté apporte **une aide financière pouvant aller jusqu'à 500 €** (sous conditions de ressources) : réfection de salle de bain, construction d'une rampe d'accès, suppression de cloison gênante, élargissement de porte,.....



#### Aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif :

Un nombre important de systèmes d'assainissement individuel sont défectueux sur le territoire et nécessitent d'être entretenus et **mis aux normes**. Les travaux à effectuer sont parfois coûteux pour les ménages et Josselin Communauté propose ainsi **une aide financière pouvant aller jusqu'à 2 000 €** pour les aider (sous conditions de ressources). Pour obtenir cette aide, il suffit de suivre la procédure mise en place par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Josselin Communauté (réalisation d'une étude de sol, avis de conformité final....).



#### Aide à la réduction des situations d'insalubrité :

Les dossiers de **lutte contre l'habitat indigne** sont souvent difficiles à faire aboutir, notamment en raison du coût important des travaux à entreprendre par les propriétaires. Josselin Communauté a donc décidé de compléter les dispositifs d'aides existants (ANAH, Conseil Général) par une aide aux propriétaires occupants (jusqu'à 5 000 €) et aux propriétaires bailleurs (jusqu'à 2 500 €).



#### Aide à l'investissement locatif privé :

Afin de **développer le parc locatif social**, Josselin Communauté souhaite participer à l'effort réalisé par les propriétaires privés souhaitant conventionner. Concrètement, la collectivité prend en charge un certain nombre de frais annexes : 1<sup>ère</sup> année de la "Garantie Risques Locatifs" souscrite en début de conventionnement, diagnostic décence à hauteur de 400 € et diagnostic de performance énergétique (DPE) à hauteur de 150 €.



**Pour en savoir plus sur ces dispositifs et les modalités précises d'attribution des aides, veuillez prendre contact avec le service Habitat de Josselin Communauté :**

**3, Place des Remparts - BP14 - 56120 JOSSELIN  
Tél : 02 97 22 24 90 - Fax : 02 97 22 23**

**Permanences :**  
**Chaque vendredi**  
**de 9 h 00 à 12 h 00**  
*(sur rendez-vous)*

## Aménagement du centre-bourg



De la rue des rosiers jusqu'à chez la fleuriste un plateau surélevé permettra un ralentissement de la circulation. Une zone 20 km/h sera mise en place et donc priorisera les piétons.



Cette rue verra un cheminement piéton et il sera donc possible de faire vos déplacements à pied de la maison de santé vers le centre.



Un sens interdit sera mis en place du centre vers la mairie. Ce sens de circulation permettra plus de fluidité et offrira des places de stationnement près des commerces.



A cet endroit, un panneau de communication sera installé.

## Médiathèque - Pôle enfance



Le projet médiathèque-garderie se poursuit. Le permis de construire a été déposé le 19 octobre 2015. La construction devrait débuter au printemps 2016.

## Bibliothèque

### Plaisir d'écouter

Pour les enfants en maternelle (MS jusqu'au CP), tous les mercredis de 16 h 00 à 17 h 00. Atelier "contes" animé par Marcelle CHEREL, Danièle ANGELINI et Carole MAILLARD.



### Atelier Ré'Création



Pour les enfants de + 5 ans, tous les mardis de 16 h 30 à 17 h 30. Atelier "bricolages" animé par Dominique LETAILLEUR, Jacqueline NIZAN et Lucienne GUYOT.

### Plaisir de Lire

Atelier animé par Nicole BRANCHU à l'école. Cette année, les élèves de CM2 de l'Ecole St Gildas ont décerné leur prix de jeunes lecteurs :

#### Roman :

Banzaï Sakura  
de Véronique Delamartr-Bellégo



### Jeux d'Aiguilles

Tous les 3<sup>ème</sup> jeudis du mois, atelier d'initiation à la couture, broderie, tricot..., animé par Dominique LETAILLEUR. De 13 h 45 à 16 h 15 à la salle des Fontaines.



### Ateliers Couvertures de livres

L'aide assidue de Lulu Guyot, Bernadette Le Guennec accompagnées ponctuellement de Monique Davalo, permet à Isabelle Jeffredo de proposer régulièrement des nouveautés au public.

### Conférence sur la sécurité routière

Une conférence a été organisée le vendredi 17 avril sur le thème de la sécurité routière. M. Jacques ROBIN a proposé à une cinquantaine de participants une remise à niveau comprenant les dernières modifications du code de la route.

### Le Prix des Lecteurs Interbibliothèques

Les médiathèques de Guégon, Josselin et Lanouée ont décidé cet été de faire voyager leurs lecteurs. Une sélection de 10 ouvrages récents sur le thème du "voyage" a été mise à leur disposition de juin à octobre 2015. Le Prix a été proclamé le vendredi 13 novembre à la Médiathèque de Lanouée, et a désigné Isabelle Autissier pour son livre "Soudain seuls". Nicole BRANCHU a commenté les différents livres de la sélection et a animé le débat avec les différents lecteurs. A cette occasion, l'écrivain Loïc Le Guillouzer dont le livre Cochinchine était proposé dans la sélection de ce Prix est venu échanger avec une trentaine de lecteurs enthousiastes.



## Semaine de la Francophonie

Le ministère de la Culture et de la Communication proposait la semaine de la langue française et de la francophonie. En 2015, la thématique retenue est le "français langue hospitalière". Dans ce cadre, la bibliothèque a proposé une exposition et a organisé une dictée à une dizaine de



participants adultes ainsi qu'un atelier d'écriture et dessins pour les enfants.



## Cet été, vos livres se font la malle

Il a été proposé aux Guégonnais de prêter leurs livres préférés et de les laisser circuler librement sur la commune. Les bénévoles ont organisé l'animation en déposant des caisses dans différents lieux afin que le public emprunte les ouvrages de façon anonyme et gratuite.



## Cartes Postal'Expo



Une dizaine de personnes a envoyé leur carte postale de leur lieu de vacances. Le tirage au sort du 9/10 a désigné M. et Mme AMIOT Joseph du bourg de Guégon qui ont gagné un livre sur le voyage.

## Atelier de musique verte

Dans le cadre de la fête de la musique le CPIE de Concoret a animé le mercredi 24 juin une activité pour les enfants autour de la fabrication d'instruments de musique en végétaux.



## Jeux de Société et échange de savoirs sur les nouvelles technologies

Le mercredi 28 octobre, petits et grands se sont retrouvés autour de jeux de société et du partage des connaissances relatives aux nouvelles technologies.



## Semaine européenne de la réduction des déchets

Proposé par le SITCOM-MI et JOSSELIN COMMUNAUTE, un atelier mosaïque a été animé par SLC Mosaïques avec la collaboration de Cindy Broussais et Noémie Lécheneau. Une douzaine d'adultes y ont participé.



## Paniers de Noël 2014

Les gagnants du jeu concours sont :

**Catégorie enfant :**

Nolan Guillo  
Elena Giard

**Catégorie adulte :**

Joséphine Guillermic  
Rachel Gougeon



## Atouts Jeunes

Depuis plus de 20 ans, la municipalité de Guégon organise des sorties pour les jeunes de la commune pendant les vacances scolaires.

Cette année encore fut bien remplie en découvertes et sensations. 300 enfants ont participé aux différentes activités proposées.

### Loisirsland à Vannes



### Parc aquanature à Priziac



Sorties	Nbre d'enfants	Coût du transport
<b>VACANCES D'HIVER</b>		
Atelier de bricolages	20	0,00 €
Loisirsland - Vannes	53	245,00 €
<b>VACANCES DE PRINTEMPS</b>		
Initiation à la pêche	30	0,00 €
Piscine - Pontivy	27	240,00 €
<b>VACANCES D'ÉTÉ</b>		
Sentier des Daims - Frossay	30	580,00 €
Club nautique - Ploërmel	32	130,00 €
Poney Club - Cruguel	36	130,00 €
<b>VACANCES DE LA TOUSSAINT</b>		
Initiation "Pain"	39	0,00 €
Parc Aquanature - Priziac	34	320,00 €
		1 645,00 €



### Atelier de bricolages





Sentiers des daims à Frossay



Oublions tablettes et smartphones pour la pêche à l'étang de Bisoizon



Initiation poney à Cruguel



Animation pain avec les Turlupains



## Les activités sportives

### Mercredis du sport

La municipalité propose gratuitement des activités sportives encadrées pour les enfants de 6 à 11 ans tous les mercredis de 10 h à 12 h, sauf pendant les vacances scolaires



### Sport Vacances

Lors des vacances scolaires, l'animation Sport Vacances est très appréciée, avec en moyenne, une quinzaine d'enfants à chaque animation proposée. Pour cette année, ils ont pu participer aux traditionnels tournois multisports, au tournoi intercommunal avec la commune de Lanouée. Ils ont notamment découvert le handball, les jeux bretons.



### Stages sportifs

Ponctuellement, des stages sportifs sont proposés par la municipalité, telle l'initiation "RUGBY" pendant les vacances de la Toussaint encadrée par Jean-Marie LOZE, animateur sportif communal et Rémy LE LAUSQUE, président du club de rugby de Malestroit.



**Pour participer aux différentes activités sportives, il vous suffit d'inscrire votre enfant auprès de la mairie (02 97 22 20 64), de fournir un certificat médical et une attestation d'assurance.**

## Fête de la musique



Le 27 Juin 2015 a eu lieu la 1<sup>ère</sup> fête de la musique organisée par diverses associations guégonnaises, avec l'aide de la municipalité.

En début d'année 2015, un groupe de travail composé de membres d'associations guégonnaises et d'élus s'est réuni régulièrement pour préparer cette fête. Deux scènes ont été mises en place, une près de l'église et la seconde près des commerces.

Le public a apprécié la programmation hétéroclite (de la variété française au rock breton). Les amateurs et les professionnels se sont relayés sur chaque scène.

Cela a été l'occasion pour les associations de mieux se connaître et de partager un moment de convivialité. Le public a répondu présent à cette 1<sup>ère</sup> édition, véritable réussite !

Fort de ce succès, les associations et la municipalité vont se réunir à nouveau pour préparer la 2<sup>ème</sup> édition. Vous pouvez déjà réserver la date de la prochaine fête de la musique : **LE SAMEDI 25 JUIN 2016**. A n'en pas douter le programme sera encore plus riche.



## Interview de Anca LICHE

### Bienvenue ! Degemer mat ! Bun venit Docteur LICHE !

*Nous avons eu la chance d'accueillir un nouveau médecin et de surcroît une nouvelle famille dans notre commune. Nous avons interrogé le Docteur Anca LICHE.*

#### Pourquoi avez-vous choisi d'exercer en France ? et à Guégon ?

Avant de finir mes études, j'avais le choix : soit je décidais de venir en France, soit j'ouvrais un cabinet en Roumanie, mais c'est difficile de s'installer en Roumanie en tant que médecin généraliste (il y a un système de quota) et je n'avais ni envie de faire une spécialité ni de travailler à l'hôpital. En novembre 2014, je suis venue durant un mois découvrir la commune de Guégon et le poste à pourvoir. En effet, le Dr Alecsandru que j'ai connu lors de mon internat à IASY m'a contactée, je suis donc venue un mois en observation en France. L'accueil des Guégonnais et de la municipalité a été déterminant dans mon installation. C'est en effet grâce à cette expérience que j'ai pris ma décision. J'avoue que mon mari, Bogdan, était aussi très motivé.

#### Voici maintenant 8 mois que vous et votre famille êtes arrivés à Guégon, quel bilan faites-vous ?

Les premières semaines n'ont pas été toujours faciles, ma plus grande difficulté a été la barrière de la langue même si je connaissais bien le français, mais celui qu'on apprend à l'école... J'ai eu la chance d'être entourée pour mes débuts par le Docteur Alecsandru, par les Docteurs Hauvespre, le pharmacien Monsieur DUCY et les infirmières. J'ai été bien aidée lors de mon installation pour toutes les démarches administratives et pour le quotidien. J'en profite pour renouveler mes remerciements à toutes ces personnes. Je peux aussi dire que j'ai été très vite adoptée par les Guégonnais. Ils m'ont fait tout de suite confiance et ont eu de la patience... Tous les jours, j'ai de nouveaux patients, cela est plutôt rassurant. A ce jour, je peux encore en accueillir de nouveaux. Pour ma part, je me plais beaucoup à Guégon. Il faut reconnaître que nous avons de très bonnes conditions de travail, une maison de santé flambant neuve c'est très agréable.

Mon mari avait aussi quelques difficultés pour s'exprimer mais je suis contente car il progresse de jour en jour et il a trouvé un emploi. Quant à mon fils, Luca, âgé de 3 ans, il s'est parfaitement intégré et commence à parler en français ; la preuve il sait compter jusqu'à 20 ! Pendant quelques mois, la maman de mon mari était avec nous et elle s'est occupée de notre fils avant sa première rentrée des classes. Luca a grandi, il va maintenant à l'école. Il s'est très vite adapté et va avec plaisir retrouver ses copains.



#### Votre pays vous manque-t-il ?

Oui, mon pays me manque et surtout notre famille, mais nous retournons en Roumanie à chaque fois que nous avons des vacances. Malgré tout, les nouvelles technologies (Skype) nous aident à combler ce manque, des milliers de kilomètres nous séparent mais nous avons l'impression d'être proche. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous avons des amis à Guégon, c'est très important et réconfortant. Nous nous plaisons beaucoup à Guégon.

#### Qu'est-ce que vous appréciez en France ?

Le foie gras et les spécialités bretonnes ! s'exclame le Docteur Liche. J'aime le calme de la campagne guégonnaise et les belles maisons en pierre avec leurs beaux jardins. Ma famille et moi apprécions la mer, nous y sommes à 1 heure seulement et nous y allons dès que le temps nous le permet.

#### Qu'avez-vous visité ?

Nous avons commencé par découvrir les beaux villages de Guégon, Coët Bugat et Trégranteur. Nous avons visité Josselin et son très beau château ainsi que sa basilique. Nous avons découvert le Golfe du Morbihan, la côte est très jolie, les plages de Carnac, Quiberon, La Trinité sur Mer. Nous avons également visité Vannes, nous sommes allés à Rennes et avons beaucoup aimé son quartier historique. Nous apprécions les promenades en famille en forêt, les balades à vélo sur le halage de l'Oust. Nous avons encore plein de choses à découvrir, la Bretagne est magnifique !

*Propos recueillis par Robert DANET et Marie-Noëlle AMIOT*

## Les Noces d'Or

*Ils se sont dit "OUI" en 1965. Cette année, ils ont fêté leur 50 ans de mariage. Nous sommes allées à la rencontre de ces trois couples guégonnais afin de découvrir le secret de longévité de leur union.*



### Marie-Thérèse et Joseph GOUGEON



Marie-Thérèse GUILLOUZIC est originaire de "La Châtaigneraie" et Joseph de "Coët-Méan". Ils se sont mariés à Guégon le 20 Janvier 1965 et ont fondé une grande famille : quatre garçons et deux filles et sont heureux grands-parents de neuf petits-enfants.

Joseph a repris l'entreprise de maçonnerie de son papa et l'a lui-même cédé à un de ses fils. Quant à Marie-Thérèse, elle s'est occupée de ses six enfants et par la suite de ses petits-enfants, un travail à plein temps. Ils affectionnent le bricolage, le jardinage et surtout les voyages. Tous les deux sont très actifs au sein de diverses associations de la commune.

### Simone et Ange PICAUD

Simone LALY, originaire du "Borne" et Ange, de Lanouée se sont rencontrés lors d'un bal à Josselin. Ils se sont mariés le 20 avril 1965 par un "froid de canard", nous confie Ange. Leur plus beau souvenir reste la naissance de leurs deux enfants : un garçon et une fille puis la famille s'est agrandie avec la venue de cinq petites filles.

Tous deux ont passé la plupart de leur carrière en tant qu'agent de service dans l'Education Nationale : Simone à Locminé et Ange à Josselin au Collège Max Jacob.

Grands-parents comblés, ils s'occupent de leurs petits-enfants après l'école. Très actifs, leurs principales occupations sont le jardinage et le vélo. En effet, Ange s'occupe des jeunes au Club Josselinais. Il parcourt encore ses 60 km deux fois par semaine. Pour eux, une règle d'or : partir en vacances 15 jours chaque année, généralement à la montagne, et en caravane !



### Armande et Auguste GABILLET

Tous les deux originaires de Guégon, Armande LALY du "Borne" et Auguste du "Bas de Coët-By". Ils se sont rencontrés un jour de Pentecôte et se sont mariés le 24 Juillet 1965. De leur union est née leur fille unique. Ils sont heureux grands parents de deux petits enfants qu'ils chérissent quand ils retournent dans leur pied-à-terre parisien.

C'est ensemble qu'ils sont partis pour la capitale avec pour ambition de réussir. Ils ont effectué la totalité de leur carrière comme fonctionnaire dans l'Education Nationale.



Le printemps revenu, c'est dans leur jardin à Guégon qu'ils s'activent. Ils retrouvent leurs amis Guégonnais au club des Aînés et vont aussi danser avec une préférence pour les musiques bretonnes. Auguste utilise déjà l'ordinateur, Armande a commencé à prendre des cours avec Carole à la bibliothèque.

*Tous sont unanimes : "le chemin du mariage n'a pas toujours été facile, nous avons eu nos petits soucis, nos désaccords. Le secret de la réussite passe par la discussion suivie de concessions : c'est au jour le jour que nous devons faire des efforts si l'on veut que ça dure". Quant à l'avenir, ils comptent sur leur bonne santé pour pouvoir continuer à profiter de ce que la vie leur apporte chaque jour.*

Propos recueillis par Myriam VIANNAIS et Corinne PERRE

## Jubilé d'Or du recteur Albert LECOINTRE

Né le 28 mars 1938, Albert Lecointre, recteur à Guégon est arrivé en 2005 en remplacement du père Pabout qui avait pris sa retraite. Dimanche 15 novembre 2015, lors de la messe à l'église St-Pierre et St-Paul, il a fêté son jubilé d'or, c'est-à-dire, 50 ans de prêtrise. Les paroissiens du bourg de Guégon, de Trégranteur, de Coët-Bugat, de Cruguel, de Saint-Servant-sur-Oust et de Lantillac se sont regroupés pour cette grande célébration.

Issu d'une famille priante-pratiquante de Rieux (56), dont le père était ouvrier et d'une mère au foyer, il fait partie d'une fratrie de 4 enfants, deux garçons et deux filles. Sa vocation a été progressive ; dans son entourage, un oncle était frère de Ploërmel, missionnaire en Haïti.

Vers l'âge de 10 ans, il est parti pour le Petit Séminaire de Ploërmel, de 1950 à 1957 suite au témoignage de Emmanuel Brohan, vicaire très actif.

Puis, de 1957 à 1965, il part pour Vannes au Grand Séminaire : 2 années de philosophie, 28 mois de service militaire. Après 4 années de théologie, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1965 à Vannes par Monseigneur Bousard.

Pour son premier poste, dès son ordination, Albert Lecointre est nommé vicaire à Mauron jusqu'en 1976. Puis l'évêque le nomme à La Roche-Bernard de 1976 à 1980.

De 1980 à 1986, il est vicaire pour les paroisses d'Elven et de Trédion. Il devient recteur de 1986 à 1994 à Ménéac, puis de 1994 à 2005, à Malansac, Caden et Saint-Gravé. Cette même année, il est nommé sur le doyenné de Josselin à Guégon pour les paroisses de Guégon, de Coët-Bugat, de Trégranteur puis de Lanouée, Les Forges et Cruguel.

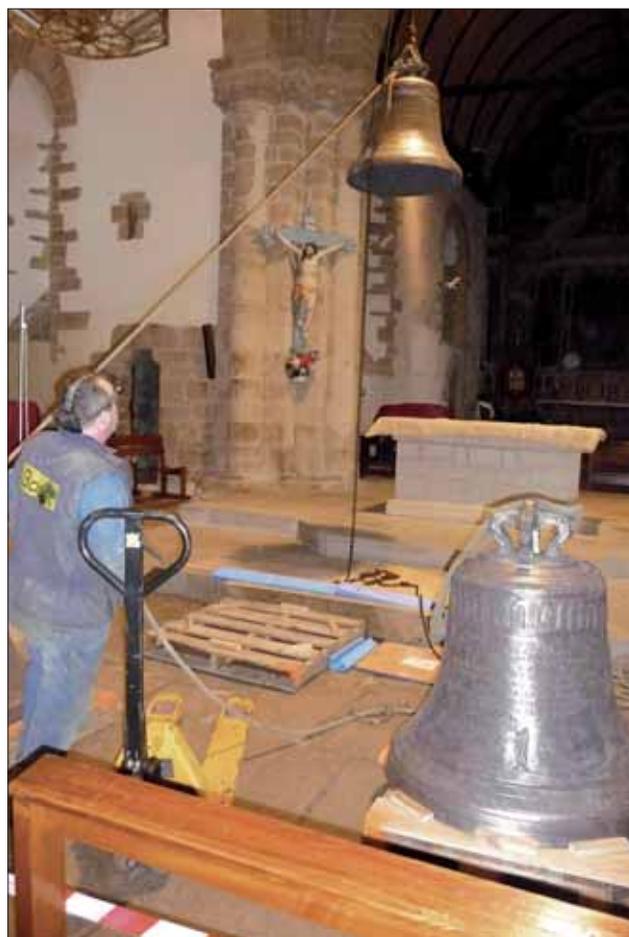
À la suite d'un dernier remaniement en septembre 2014, les paroisses de Lanouée et Les Forges sont remplacées par Lantillac et Saint-Servant-sur-Oust.



## Rénovation des cloches



L'église St-Pierre et St-Paul bâtie au XII<sup>e</sup> siècle, possède trois cloches datant pour deux d'entre elles de 1877 et la troisième de 1912. Leur poids respectif est de 345, 533 et 697 kg. Avec le temps, le métal se creuse, la cloche se fragilise et perd de sa résonance, elle risque de se fêler ou de se briser au niveau du point de frappe. Le noyau central peut éclater sous l'effet de l'oxydation de la bélière (anneau de la cloche servant à l'accroche du battant). Afin de réaliser les réparations, elles ont été descendues par l'entreprise Bodet, installée à Trémentines (Maine-et-Loire). Différentes étapes sont nécessaires à la restauration : le ressuage pour visualiser les fissures, le meulage des fissures, le passage au four, la soudure et enfin la restauration des ornements. Elles ont été remontées au mois d'octobre après trois mois de travaux.



## Garderie scolaire Saison 2015/2016

### Horaires

Matin : 7 h 00 - 8 h 30  
Soir : 16 h 30 - 18 h 45

### Tarifs garderie scolaire année scolaire 2015/2016

Carte d'abonnement trimestriel 51.00 €  
Carnet de 10 Tickets 32.00 €  
Ticket occasionnel 3.20 €



## Transports scolaires



### Bilan du ramassage scolaire année 2014/2015

Le service de ramassage scolaire sur GUEGON est desservi par :

- GUN 301 : 1 Taxi de 8 places : (4 élèves - 3 arrêts)
- GUN 302 : 1 Taxi de 8 places : (7 élèves - 4 arrêts) - Matin 7 élèves  
Soir 5 élèves
- GUN 303 : 1 Taxi de 8 places : (2 élèves - 1 arrêt) le soir uniquement  
(P.familiale prise en charge avec le circuit GUN 302)

CIRCUITS	TRANSPORTEUR Aller-Retour	Nombre KMS Global	Coût Familles	Participation C.Général	Participation commune	Reste à charge
GUN 301	Taxis Réguinois	76,2/jour	5 401,14 €	516,00 €	2 442,58 €	2 442,56 €
GUN 302	Taxis Desné	55/Jour	6 432,66 €	763,00 €	2 834,83 €	2 834,83 €
GUN 303	Taxis Gautier Josselin	27/Jour	1 999,52 €	0,00 €	999,77 €	999,75 €
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>13 833,32 €</b>	<b>1 279,00 €</b>	<b>6 277,18 €</b>	<b>6 277,14 €</b>

### Tarifs année 2014/2015

CATEGORIE DE TARIFS	Année	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> trimestre
Plein tarif	132 €	44 €	88 €
Tarif réduit (1)	104 €	44 €	60 €
Hors secteur	162 €	54 €	108 €
Duplicata carte de transport scolaire 1/2 pensionnaire		10 €	

(1) Pour 3 enfants transportés ou plus

**Encaissement participation des familles :** Pour les familles qui le souhaitent, possibilité de s'acquitter de la totalité de leur participation dès le 1<sup>er</sup> trimestre y compris pour le tarif réduit, dès lors que la famille est en mesure de présenter des justificatifs.

**Défaut de titre de paiement :** Tout élève contrôlé sans titre de paiement valide dans un car est passible d'une amende d'un montant égal au prix de la vignette pour la période en cours (soit 2 fois le prix de la vignette pour se mettre en règle).



## École privée Saint-Gildas

C'est avec plaisir que les enseignants de l'école Saint Gildas ont accueilli 170 élèves à la rentrée de septembre 2015 (dont 51 élèves bilingues français/breton). Les effectifs sont en légère hausse. Toute la communauté éducative souhaite la bienvenue aux 17 nouvelles familles. L'équipe enseignante a connu quelques changements. En effet, les enseignantes de CP-CE1 ont eu leur mutation pour la rentrée 2015 : Soazig CONAN, enseignante bilingue à l'école depuis 2004 enseigne maintenant à Grand-Champ et Isabelle MAHE, enseignante depuis 2007, est désormais à Pluméliau. Nous les remercions vivement pour leur professionnalisme, leur gentillesse, leur investissement et leur disponibilité.

Les élèves sont répartis dans 5 classes monolingues et 2,5 classes bilingues français/breton.



L'équipe pédagogique à la rentrée 2015

Classes	Enseignants	Niveaux
Classes bilingues	Sophie LE BOUILLE	Petite, Moyenne et Grande Section (le matin). (élèves répartis dans les autres classes maternelles l'après-midi)
	Marion TALARMIN	CP-CE1
	Fabrice COUCHELLOU	CE2-CM1-CM2
Classes monolingues	Camille HERVO, remplacée par Aurore PIRIO jusqu'en février.	Petite et Moyenne section
	Christine LOTODE	Grande section
	Anne ROBIN	CP-CE1
	Christiane CHEFD'HOTEL	CE2-CM1
	M.N. GAUTIER, remplacée par Delphine MOISAN le vendredi.	CM2



**Les horaires de l'école sont inchangés : 8 h 45 - 12 h 00 et 13 h 15 - 16 h 15 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. La directrice, Marie-Noëlle GAUTIER, est déchargée de cours le vendredi. Tél. 02 97 22 39 80**

Angélique MORICE (A.S.H. en poste sur le réseau de Josselin) prend en charge les élèves en difficultés sur certains créneaux. Nathalie GUILLOT et Odile CHEMINEAU aident les enseignantes dans les classes maternelles, font le ménage, le service des repas, la vaisselle...

L'OGEC confie la **gestion de la cantine** à Sophie HAYS. 120 à 130 repas sont servis chaque midi, livrés en liaison chaude par la Société Restéco.

**La garderie** (municipale) est assurée par Bérénice RIVIERE et Solange ROBIN, qui travaillent aussi à la cantine.

Les élèves bénéficient de cours de musique de grande qualité avec Kalin DEROUT (association FORUM, interventions financées par Josselin Communauté), des séances d'informatique avec Carole MAILLARD, d'éducation physique avec Jean-Marie LOZE. Ils vont également à la bibliothèque municipale le jeudi après-midi.

Durant l'année 2014-2015, de nombreux projets ont été réalisés dans les classes : classe rivière à Belle-Isle-en-Terre pour les CE2-CM monolingues et classe verte en langue bretonne pour les bilingues ; découverte du Lac de Guerlédan et des Forges des Salles de Sainte Brigitte pour les CP-CE1 ; journée à Branféré pour les maternelles, séances de cinéma (en breton pour les bilingues). Travail sur les dangers d'internet avec David Cormault adjudant de gendarmerie, le respect de l'environnement avec Cindy Broussais de Josselin Communauté, le harcèlement avec l'association "Dans les

yeux de Léa", le thème de l'eau avec Frédéric Briend animateur au Grand Bassin de l'Oust. Participation au Kan ar Bobl, découverte du Gallo, Carnaval, Fest-Deiz et rencontres sportives avec les élèves des autres écoles du réseau, spectacle de la Crèche vivante à Sainte Anne d'Auray, spectacles (La Galère par la Troupe Bakélite pour les CE-CM, Antoine et les étoiles de la Compagnie des trois chardons pour les maternelles-CP), sortie à vélo dans la vallée du Sedon, projet cirque...

L'année 2015-2016 a déjà permis de vivre quelques temps forts : participation au Pardon du 8 septembre à Josselin pour les CM, animation de la messe paroissiale, travail autour de la pomme pour tous les élèves de maternelles, séances de natation à la piscine de Réguiny pour les GS-CP, rencontre autour de Petit Chaperon Rouge pour les classes bilingues, préparation du concert de Noël dans toutes les classes, cinéma... Les 74 élèves de cycle 3 préparent leur classe de neige à Coltines, dans le Cantal, celle-ci aura lieu du 4 au 10 janvier 2016.

D'autres temps forts viendront ponctuer l'année scolaire : Carnaval dans le bourg le 5 février, concert au Lycée La Mennais avec les élèves des écoles du réseau de Josselin en mai, spectacle sur le thème du Temps qui passe le 11 juin et bien d'autres projets que nous vous raconterons dans le prochain bulletin !

Les enseignants, quant à eux, continuent à se former. Cette année, après avoir mis en place le Livret d'évaluation numérique, leur réflexion portera sur l'apport des neurosciences dans les pratiques pédagogiques et comment mettre en valeur les intelligences multiples des élèves et favoriser l'épanouissement de chacun.

## Le projet cirque



Le travail sur le thème du cirque a, quant à lui, mobilisé toute la communauté. Les élèves ont d'abord bénéficié d'une classe cirque qui leur a permis de développer leur sens de la

**responsabilité** (être responsable de leur sécurité, de celle des autres, des objectifs fixés...), leur **autonomie** (travail en groupe, gestion du matériel, entraînement, évaluation des progrès, rangement du matériel...), leur **sociabilité** (travail d'équipe, besoin de l'autre, respect de l'autre, de ses différences) et leur **goût de l'effort** (plaisir de travailler pour ensuite mesurer ses résultats). Cette classe cirque était organisée sur 4 demi-journées par classe, animée par Sylvie DRUON de l'Association "Temps Libre, les Arts du cirque" de La Roche Bernard. Les enfants ont découvert toutes les disciplines du cirque :

- **Jonglerie** : foulards, assiettes, balles, cerceaux, massues
- **Equilibre** : poutre, fil, planche à rouleau, pédalettes, boule
- **Accro-gym** : roulades, pyramides portées
- **Expression** : technique de clown, magie et présentation d'un numéro.



Ce grand projet a aussi été utilisé comme support pour d'autres activités : français (lecture, vocabulaire, rédaction), arts plastiques (réalisation des affiches) ...

A l'issue de cette formation pédagogique, les enfants ont découvert la vie de la famille RITZ : ils ont assisté au montage du chapiteau, approché les animaux, fait des répétitions...

Enfin, ils ont donné deux magnifiques spectacles les vendredi 19 et samedi 20 juin, pour le plaisir des très nombreux spectateurs (1000 personnes en deux soirées).

Nous remercions tous ceux qui, grâce à leur investissement, nous ont permis de réaliser ce beau projet : les membres de l'APEL et de l'OGEC, les très nombreux sponsors, les parents d'élèves, la municipalité de Guégon... sans oublier bien sûr le Public !

**Vendredi 10 avril, la troupe Bakélite**, par l'intermédiaire de l'association Musique à Mongrenier, a présenté un spectacle de théâtre d'objets et de bidouille aux élèves de cycle 3.

Il s'agissait de **La Galère**. Les spectateurs ont partagé le quotidien d'un équipage un peu étrange, affronté une tempête d'une rare violence et tremblé d'effroi quand le navire s'est disloqué. Heureusement que le capitaine veillait...

Ce spectacle, très surprenant, a été suivi d'un moment d'échanges entre le comédien, son technicien et les élèves.

Ceux-ci ont été très surpris et conquis par le spectacle, ils auraient aimé en connaître tous les trucages... mais il faut laisser une part de rêve...



**Le jeudi 11 Juin** les élèves de CE2 ont obtenu leur **permis piéton**. Bravo à eux!



**Jeudi 25 juin**, les élèves des trois classes de maternelle ont visité le **Parc zoologique de Branféré**. Nous y avons découvert une multitude d'espèces animales.

Le matin, nous avons assisté au spectacle d'oiseaux présentant des hiboux, des aras, des rapaces, des cigognes, des grues et de gros pélicans ! Un pélican peut peser jusqu'à 10 kg (pas plus, il doit être en mesure de voler !).



L'après-midi, après avoir partagé un pique-nique convivial, nous sommes allés nous dépenser dans les cordages du Parcabout. Puis, nous avons continué d'explorer paisiblement le parc.



**Matinée sportive** à Guégon pour tous les élèves de maternelles des écoles privées du réseau de Josselin

**Vendredi 26 juin**, les élèves de CP CE1 de l'école St Gildas de Guégon se sont rendus au **lac de Guerlédan asséché**. Guidés par Edwige Renaud, animatrice nature (IDENTI'TERRE), ils ont découvert les traces des anciens métiers qui dépendaient du canal de Nantes à Brest : éclusiers, charbonniers, ardoisiers...

Ils ont poursuivi leur sortie scolaire par la visite des Forges des Salles de Sainte Brigitte, village sidérurgique où était transformé le minerai de fer au XVII<sup>e</sup> siècle.



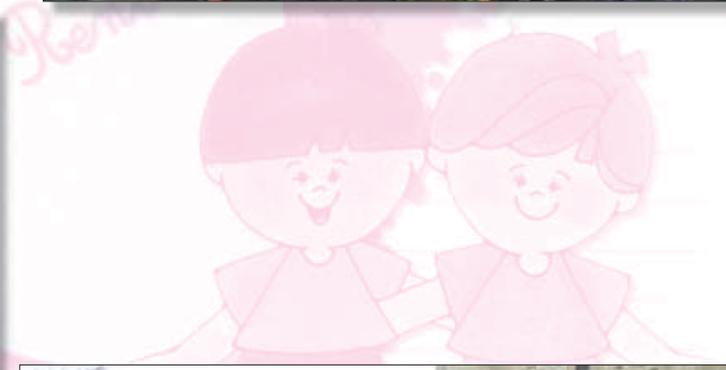
## Sensibilisation aux dangers d'internet

David Cormault, adjoint à la gendarmerie de Josselin est venu à l'école mardi 19 mai, pour sensibiliser les élèves de CM2 aux dangers d'Internet. Le gendarme a discuté avec les élèves, ils ont tous accès à Internet chez eux. Les enfants étaient très intéressés par le sujet et avaient beaucoup de choses à dire ! Le temps qu'ils y passent, le manque de contrôle parental, les choses qu'ils ont pu voir et qui les ont effrayés... Ils ont retenu le message suivant : **Quand on est sur Internet, on n'est pas protégé. Même si on est à la maison, c'est comme si on était dans la rue !** On ne doit pas parler avec des inconnus, on ne doit pas donner son nom, son adresse, son numéro de téléphone à quelqu'un que l'on ne connaît pas... On doit demander aux parents avant de remplir des formulaires, d'ouvrir des comptes...

Chaque enfant a reçu un livret qui lui explique tous les dangers, à lire avec les parents qui ont un rôle important. Après une formation pédagogique avec leurs enseignants, les élèves ont ensuite passé le permis Internet.



**Mardi 13 octobre 2015**, les élèves des classes maternelles ont été chaleureusement accueillis par Chantal pour le **ramassage de pommes**. Auparavant ils ont travaillé sur ce thème dans leur classe. Ensuite, les uns ont fait une compote pendant que les autres confectionnaient un crumble ou un gâteau. Puis les 3 classes se sont réunies pour goûter à tout !



## Carnaval



## Les 74 élèves de cycle 3 au Pardon de Notre Dame du Roncier



Les élèves GS et CP en cours de natation à la piscine de Régigny



Célébration de Noël autour de la crèche de l'école. Merci à Jean TOUZÉ pour le prêt des personnages et à l'association Da Wekon pour les rideaux.



Collecte de fournitures pour les enfants du désert, dans le cadre du 4L TROPHY au Maroc.



Fest deiz pour les 900 élèves des écoles privées du réseau de Josselin



Intervention sur le thème de la protection des cours d'eau, avec Frédéric BRIEND, animateur au Grand Bassin de l'Oust



Les enseignants des écoles privées du réseau en réunion à l'école Saint Gildas. C'est à cette occasion qu'ils ont remis officiellement le fruit de l'action solidarité menée par les enfants aux associations "C UN ESPOIR" et "Papa, maman et moi contre l'autisme".



Sortie à vélo dans la vallée du Sedon qui a permis d'observer la faune et la flore des zones humides et valider le permis cycliste



Le président d'APEL, Pascal BURET, remercie chaleureusement Soazig et Isabelle pour leurs bons et loyaux services à l'école Saint Gildas.



Marie-Noëlle GAUTIER présente les deux nouvelles enseignantes : Aurore PIRIO et Sophie LE BOUILLE

## Le groupe scolaire Suzanne Bourquin



Pour cette rentrée 2015, 71 élèves de 2 à 6 ans sont scolarisés à l'école maternelle qui comporte trois classes.

Rozenn Bauthamy (directrice) et Guia Robin accueillent les enfants de petite section.

Juliette Le Port, Emilie Dréo et Sandrine Le Bot accueillent des enfants de moyenne section.

Vanessa Devanne, Claire Penhouët et Isabel Zumbado accueillent des enfants de grande section.

L'école élémentaire qui comporte 6 classes accueille 130 élèves du CP au CM2.

Emmanuelle Kerbrat accueille les CP

Nelly Vernet Ferec accueille les CP/CE1

François Roch accueille les CE1/CE2

Violaine Peschot accueille les CE2/CM1

Patricia Biojout (directrice déchargée le mardi) accueille les CE2/CM1

Sylvie Dalbergue accueille les CM2

Denis Lefevre, maître supplémentaire, intervient dans les deux écoles pour travailler avec des petits groupes d'enfants.

Cette année, les deux écoles participeront au projet de circonscription "une année à imaginer".

Les élèves vont découvrir des œuvres du peintre Christian Pendélio et auront la chance de le rencontrer et de peindre avec lui. Cela aboutira à une exposition commune des travaux des élèves et du peintre.

Plusieurs classes iront visiter le musée du poète ferrailleur de Lizio .

Les plus grands participeront au printemps des poètes.



## Les présidents d'associations guégonnaises

<b>APEL ECOLE SAINT GILDAS</b>	M. DANET Cédric	9, rue Anne de Bretagne	GUEGON 02 97 70 68 31
<b>OGEC ECOLE SAINT GILDAS</b>	M. PEDRONO Gabriel	5, rue Anne de Bretagne	GUEGON 09 50 46 84 19
<b>AMICALE LAIQUE</b>	Mme GUILLOT Annie	La Ville Guéhaie	GUEGON 02 97 75 32 54
<b>LES P'TITS POUSETS</b>	Mme MERCIER Monique	La Ville Guimard	GUEGON 02 97 22 39 31
<b>ASSOCIATION MOTOCYCLISTE GUEGONNAISE</b>	M. HAYS Yoann	La Ville Gleuhiel	GUEGON 06 23 49 39 31
<b>ASSOCIATION PYUNDAI</b>	M. HUG Norbert	Brangoyan	GUILLAC 07 71 05 04 61
<b>BIHAN TEAM CROSS</b>	M. DOUCET Florian	La Ville Bihan	GUEGON 06 24 12 01 92
<b>BOLIDES 56</b>	M. LEGENDRE Roger	Résidence St Gildas	GUEGON 02 97 22 23 64
<b>ENFANTS DE ST GILDAS - FOOT</b>	M. RIVIERE Jean	8, rue Constant Le Guennec	GUEGON 06 98 26 17 41
<b>ENFANTS DE ST GILDAS - BASKET</b>	Mlle METAYER Morgane	3, rue Eugène Dréano	GUEGON 06 34 20 74 37
<b>GYMNASTIQUE POUR TOUS</b>	Mme LANOS Patricia	15, rue des Platanes	GUEGON 06 82 10 57 96
<b>BADMINTON GUEGONNAIS</b>	Mlle CORLAY Maryline	5, rue des Platanes	GUEGON 06 61 71 94 35
<b>LA RAQUETTE GUEGONNAISE</b>	M. LORIC François	4, rue de la Font. aux Chiens	JOSSSELIN 02 97 74 93 52
<b>VTT CLUB</b>	M. MALABOEUF Joseph	La Ville Geffray	GUEGON 02 97 73 02 75
<b>LES CAVALIERS DE LA VALLE DE L'OUST</b>	M. LORANT Thierry	Mesle	GUEGON 06 73 58 84 41
<b>ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE</b>	M. GAUTIER Georges	Le Borne	GUEGON 02 97 75 42 69
<b>COMITE DES FETES DE COET BUGAT</b>	M. MOUNIER Daniel	11, rue des Ronceaux	GUEGON 02 97 73 00 84
<b>COMITE DES FETES DE TREGRANTEUR</b>	M. DESIGNE Florent co-président avec M. SAMSON Félix	La Ville Hulin	GUEGON 06 86 27 63 04
<b>COMITE DES FETES DE GUEGON</b>	M. BOURDONNAIS Daniel	6, rue des Cyprès	GUEGON 06 85 41 83 55
<b>THEATRE DA WEKON</b>	Mme. PEDRONO Virginie co-présidente avec Mme MERCIER Solange	3, Catelo	GUEGON 06 60 42 48 55
<b>FNACA</b>	M. VIANNAIS Joseph	2, rue du Lt de la Grandière	GUEGON 02 97 22 25 27
<b>CLUB DES AINES</b>	Mme MARIVIN Agnès	Pourmabon	GUEGON 02 97 73 02 00
<b>MUSIQUE A MONGRENIER</b>	M. FLOCH Pierre	1, rue du Presbytère	GUEGON 02 97 22 21 56
<b>SAUVEGARDE DU PATRIMOINE</b>	M. TRILLAT Christian	Pont Croix	GUEGON 02 97 75 65 07
<b>LES COMMERCES GUEGONNAIS</b>	Mme BROGARD Pascale	7, PA de Caradec	GUEGON 06 19 87 13 05

## Association de Motocross Guégonnais (AMG)



Rencontre avec Yoann HAYS,  
Président de l'AMG

### Depuis quand le club existe-t-il ?

L'AMG a été créée en 1987 par 3 "mordus" de motocross dont Bruno Cadic, qui fut le 1<sup>er</sup> président et qui est toujours membre aujourd'hui. C'est en 2004 que

l'association devient un club en s'affiliant à la Fédération Française de Motocycliste.

### Depuis quand es-tu le président ?

Depuis avril 2011, après avoir été trésorier les 2 années précédentes.

### Qui sont les membres du bureau.

#### Combien il y a-t-il d'adhérents ?

L'association compte 13 membres et 30 licenciés (26 pilotes, 3 commissaires, 1 éducateur sportif). Concernant le bureau, Francis Samson est trésorier et Félix Samson secrétaire.

### Quel est le rôle de chaque personne dans l'organisation de l'association ?

Difficile pour moi de définir le rôle de chacun des membres... En plus, il évolue au fil du temps. Nous sommes avant tout des bénévoles et chacun s'investit comme il le peut et le souhaite ! Après, il est vrai que certains s'occupent davantage du terrain, d'autres des relations publiques ou encore de la logistique. Mais le tout étant toujours basé sur un principe : le volontariat !

### Quand et sous quelles conditions peut-on s'entraîner sur le terrain ?

Le terrain du Pont-Héro est ouvert aux licenciés FFM le 1<sup>er</sup> week-end de chaque mois, avec une participation financière.

### Comment organisez-vous l'entretien du site avant l'entraînement officiel ?

De janvier jusqu'à l'entraînement officiel en mars, les bénévoles se retrouvent les samedis pour débroussailler, préparer la piste, aménager le parking pilotes, délimiter les champs à proximité pour protéger les cultures, etc... Nous faisons également appel à une entreprise de TP pour niveler la piste.



Journée travaux au terrain de motocross du Pont-Héro

### 2015, pour vous, est une année de travaux. Peux-tu expliquer la nouvelle réglementation pour que le terrain reste homologué ?

Le cahier des charges fait 40 pages ! Alors pour faire court, il vise à améliorer la sécurité du public, des commissaires de pistes et des pilotes. Il est demandé notamment : d'espacer les pistes, de les délimiter avec un talus et parfois d'y ajouter un grillage, de retirer tous les pneus de camion, de sécuriser les arbres, d'assouplir les tremplins; d'éloigner le public de la piste, d'aménager les postes des commissaires... Ainsi, nous avons dû totalement repenser le tracé de circuit.

### Quelle a été la chronologie des travaux qui ont été effectués ?

- **Février** : 2 journées de bulldozer pour préparer la piste pour l'entraînement officiel et entamer certaines modifications.
- **Mars-Avril** : Retrait des pneus, élagage d'arbres, implantation du nouveau tracé.
- **Mai-Juin** : Apport de terre, modification du tracé et réalisation des talus avec bull et pelleteuse.
- **Octobre** : Location d'une mini-pelle et maniscopic pour terminer les talus et terrasser les postes commissaires, mise en place du grillage (800 m) et des protections sur les arbres.
- **Novembre** : aménagement des postes de commissaires (1m<sup>2</sup> avec paroi d'1m de haut), location d'une épareuse pour nettoyer la piste en vu de l'homologation.

A ce jour, nous arrivons à un coût total de 9 500 €. Les travaux sont terminés et nous attendons les visites de la fédération et de la CDSR (Commission Départementale de la Sécurité Routière).

### Quels sont les projets pour 2016 ?

Nous organiserons "l'Entraînement Officiel" le week-end du 12 - 13 mars 2016. La nouveauté par rapport aux précédentes éditions (2015 a été annulée), c'est qu'il se déroulera sur 2 jours. Le samedi sera réservé aux éducatifs et aux motos anciennes, le dimanche aux catégories 85 cc, MX1, MX2.



Romain et Maxime LE CALONNEC, licenciés au club de Guégon, terminent 2<sup>ème</sup> au Trophée Grand Ouest de Side Car Cross.

Propos recueillis par Raphaël GEFFRAY et Nicolas FRUCHART

## ESG Basket



Le bureau

### 13 équipes engagées



Débutants



Poussins mixtes



Cadettes 1



Cadettes 2



Benjamins mixtes 1



Benjamins mixtes 2



U 17



U 15



Minimes



U 20



Seniors A



Seniors B



Loisirs

### Les finales départementales de basket FSCF

Les enfants de Saint-Gildas (ESG) ont organisé et accueilli les finales départementales Basket de toutes catégories les 30 et 31 mai 2015. Tout au long du week-end 20 équipes de différents clubs de basket du Morbihan se sont retrouvées au complexe sportif. L'ambiance tant sur le terrain que dans les tribunes fut excellente.

Le Club avait 3 équipes présentes en finale : les **poussins** qui malheureusement perdent leur match, les **minimes garçons** qui perdent également et les **minimes filles** qui remportent leur finale 44 - 24 (une quatrième victoire pour cette équipe en coupe départementale).

On pourra retenir de ce week-end, l'importance des valeurs du sport : respect et fair-play des joueurs et des spectateurs.



## ESG Football

L'association des E.S.G. est composée de deux sections (foot et basket).

Tous les ans, il est organisé deux lotos et une soirée créole le 30 avril. **Nouveauté 2016** : une soirée "tartiflette" le 16 janvier. Les jeunes footeux sont en entente avec Cruguel, Guégon, Josselin et Lanouée sous le nom du Groupement du Pays de Josselin. (2 équipes U 17, 5 équipes U 12 - U 13, 2 équipes U 15, 5 équipes U 10 - U 11)



Equipe A, D1



Equipe B, D3



Equipe C, D4



U 15 A



U 15 B



U 8 - U 9 Guégon - Cruguel



U 13 Groupement Pays de Josselin



U 10 - U 11 Groupement Pays de Josselin



U 10 - U 11 Groupement Pays de Josselin



U 10 - U 11 Groupement Pays de Josselin



U 10 - U11 Groupement Pays de Josselin



U 10 - U11 Groupement Pays de Josselin



U 6 - U 7 Guégon - Cruguel



Soirée créole



Ballon offert par la municipalité

## La Raquette Guégonnaise

Pour cette saison 2015/2016, la Raquette Guégonnaise, club de tennis de table, est composée d'une trentaine de membres, dont 16 inscrits en compétition. Les entraînements ont lieu les mercredis à 19 h et les vendredis à 19 h lorsqu'il n'y a pas de compétition.

Les jeunes joueurs, encadrés par un compétiteur du club, s'entraînent le samedi matin de 10 h 30 à 12 h.

La saison dernière, un jeu de maillots avait été offert par le magasin Leclerc de Josselin.

Cette année, la commune de Guégon et LE TEXIER Automobiles ont offert les nombreuses balles et paniers nécessaires aux entraînements. Eric LE COZ, secrétaire du club nous a offert 3 maillots.

Sur le plan sportif, l'objectif premier de cette saison est de faire évoluer nos trois équipes dans trois

divisions différentes et ainsi permettre à chaque joueur de jouer dans la division qui lui permettra de progresser.

Cinq jeunes joueurs évoluent déjà dans nos trois équipes.

Les jeunes joueurs de la Raquette Guégonnaise ont participé à un stage de perfectionnement encadrés par des professionnels du



comité départemental les 26 et 27 octobre à Plumelec.

Un deuxième stage est prévu à Guégon pendant les vacances de février 2016.

Par ailleurs, des circuits jeunes sont proposés aux débutants par le comité pour leur offrir une compétition et répondre à leur motivation.

Une journée d'initiation sera proposée pendant les vacances de Printemps et réservée aux non-licenciés de Guégon et alentours.

**Contact :** LORIC François

Tél : 02 97 74 93 52 ou 07 82 13 05 45

Courriel : francois.loric@ac-rennes.fr

Salle des sports : Avenue de la ville Pelote, Guégon



## APEL - OGE



Pour l'APEL - OGE, le moment fort de cette année 2015 a été le projet cirque porté par les enseignants et l'association Loisirs Temps Libres de la Roche Bernard. Le résultat a été une réussite totale pour les enfants, bien sûr, mais aussi pour les professeurs, les animateurs et les professionnels du cirque RITZ. Quant

aux parents ils étaient ravis de leur soirée, animée

par leurs propres enfants. Cette année la nouveauté de la kermesse de fin d'année, sera l'installation des stands dans la cour de l'école et le repas aura lieu à la salle du Ponty.

La fameuse "rougaille" du printemps avec sa soirée dansante attire de plus en plus de monde et cette année encore, nous nous efforcerons de proposer une ambiance conviviale autour d'un repas de qualité.

Notre vide-grenier de Septembre est toujours autant apprécié de la part des exposants et du public, qui par sa présence



contribue à faire vivre la manifestation.

Nous organisons aussi des moments de rencontre avec les parents; pot d'accueil des nouveaux parents à la rentrée, arbre de Noël, galette des rois avec les enseignants, pot de fin d'année avec remise de livres aux CM2...

Je voudrais souligner que ces différentes animations sont là pour aider financièrement l'école de nos enfants (sortie piscine, matériel divers, transports ponctuels...) et qu'elles se font dans la bonne humeur; donc, si vous avez un peu de temps de libre, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pascal BURET, président de l'APEL.



## Comité des Fêtes de Trégranteur



*Soirée choucroute*



*Après-midi concours de palets*

## Comité des Fêtes de Coët-Bugat



Le dimanche 23 août a eu lieu la traditionnelle fête champêtre du moulin de Penroc. Dès le samedi, dans la bonne humeur, tous les bénévoles s'activaient à préparer le terrain .

Le lendemain, dès 7 h, le feu était allumé sous les chaudrons afin que la soupe soit prête le midi. La soixantaine de bénévoles assurait le service dont de nombreux jeunes, ravis et motivés. L'après midi, diverses attractions étaient proposées pour les grands et les petits.

Le soir, malgré une météo peu clémente, (mais heureusement, un Cogard toujours Clément !), tripes, bœuf miroton et omelette ont eu un vif succès ; le bal breton clôturait cette charmante journée.

Cette année, un tee-shirt à l'effigie de l'association a été offert à chaque bénévole. Et des tabliers ont même été confectionnés par des membres.

Ce rendez-vous annuel est l'occasion pour les bénévoles et leurs invités de se retrouver joyeusement depuis plus de 40 ans, et contribue à l'animation du quartier. Les bénéfices permettent l'entretien de la salle de Coët-Bugat et l'acquisition de matériel, dont deux chapiteaux disponibles à la location aux particuliers (pour la location de la salle ou des chapiteaux : contacter M. Daniel MOUNIER).

**Toute l'équipe de Coët Bugat sera heureuse de vous accueillir le 21 août 2016.**



## Comité des fêtes de Guégon

### 30<sup>ème</sup> Boucles Guégonnaises

2015 a été l'année de la 30<sup>ème</sup> édition, qui comptait pour la 3<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France DN 1. Les meilleures équipes françaises étaient présentes.



Classement :

- 1<sup>e</sup> : Marc FOURNIER
- 2<sup>ème</sup> : Anthony PEREZ
- 3<sup>ème</sup> : Romain CARDIS



### 13 Juillet 2015

Marché du terroir, spectacle de dressage, bal et le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité



## Association "Les Commerces Guégonnais"

*Nous sommes allées à la rencontre de Pascale Brogard et de Vinciane Martin, membres du bureau de l'Union Des Commerçants "LES COMMERCES GUEGONNAIS", créée en décembre 2014*



### Combien de commerçants adhèrent à l'Union des commerçants ?

Nous sommes dix et espérons que d'autres viendront se joindre à nous. Pour l'instant, il s'agit de la supérette (HALLE DIS), de la fleuriste (AMBIANCE ET FLEURS), du salon de coiffure (IMAGINE), de la pharmacie DUCY, de la boulangerie BOUSSICAUD, du bar LE SAXO, du magasin LINGE ET STYLES, de l'enseigne QUEGUINER, du bar-camping LE GARVIG et du garage LE CLOS PERRET. D'ailleurs, nous tenons à remercier la municipalité qui nous a soutenus dans la création de notre association.

### Comment se compose votre bureau actuel ?

Pascale Brogard (Linge et Styles) assure la présidence, le secrétariat est effectué par Vinciane MARTIN (Ambiance et Fleurs) et la trésorerie par Sylvie FROLEAU (Quéguiner).

### Quel bilan pouvez-vous faire de cette première année ?

Nous avons appris à mieux nous connaître entre commerçants. Grâce à la semaine commerciale, nous avons créé une dynamique dans les commerces guégonnais et une solidarité entre nous. Les Guégonnais nous ont soutenus dans cette première initiative en participant activement. Nous avons ressenti un réel enthousiasme de la population et une sollicitation pour continuer dans cette voie. Certains commerces ont même constaté une retombée sur leur chiffre d'affaires et nous ne pouvons que nous en réjouir.

### Pouvez-vous nous rappeler le déroulement cette première semaine commerciale ?

A chaque achat, nous remettons un ticket afin de participer à la tombola dont le tirage a été effectué lors de la clôture de la semaine commerciale. Les heureux gagnants se sont vus remettre, entre autres, des bons d'achat de 30 euros chez les commerçants

participants. Le premier lot (le téléviseur) n'a malheureusement pas été réclamé, le second lot (vélo) a été remporté par Annick GUILLAUME, et le troisième lot (la tablette) par Maryse GOUELLO.

De plus, l'après-midi du samedi 20 décembre 2015 a été ponctué d'événements festifs. Pour la plus grande joie des enfants, ceux-ci ont pu se faire photographier avec le Père Noël, se balader en calèche autour du bourg, se faire maquiller et apprécier les crêpes de chez Fabien CARO et les bonnes brioches de Joël BOUSSICAUD. Quant aux parents, ils ont pu apprécier le bon vin chaud concocté par Hoan et assister à un spectacle de dressage de chiens présenté par Mickaël CARGOUET. Les danseurs ont apprécié le groupe de musiciens composé de Marie-Hélène, Elisabeth, Stéphane et Guy. Enfin, des jeux ont été proposés pour les enfants et pour les adultes :

reconnaître les photos des commerçants enfants et estimer le poids d'un panier garni. Les gagnants ont reçu divers lots (peluches, parfum, paniers garnis...). Nous souhaitons renouveler nos remerciements à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette première animation.



### Quels sont vos projets pour la suite ?

En décembre 2015, nous mettons en place non pas une semaine mais une quinzaine commerciale avec de nombreux lots à gagner et clôturée par un après-midi festif. Tout au long de l'année 2016, nous souhaitons mettre en place de nouvelles animations. Nous projetons, aussi, de proposer aux Guégonnais un rendez-vous surprise ! Grâce à la participation de tous, nous pourrions pérenniser la dynamique de notre association et continuer à satisfaire les habitants !

*Propos recueillis par Hélène LE LABOURIER et Marie-Noëlle AMIOT*



## Club des Aînés



Un club dynamique, avec ses sorties et ses activités



## Gymnastique pour tous



Gym douce



Step



Gym tonique



Zumba

Après 37 ans de bons et loyaux services **Annick GUILLAUME** a décidé de céder sa place de la Présidence de l'Association de "Gymnastique Pour Tous de Guégon" à Patricia LANOS. L'Assemblée Générale a été l'occasion de lui rendre un grand hommage avec ceux qui l'ont suivie durant toutes ces années. Le nouveau bureau souhaite poursuivre son œuvre.



## P'tits Poucets



Les assistantes maternelles de Guégon proposent tout au long de l'année différents ateliers pour les jeunes enfants : motricité, lecture, chasse à l'œuf, éveil sensoriel...



## Badminton Guégonnais



Séances : lundi et jeudi de 20 h à 22 h

## Les Cavaliers de la Vallée de l'Oust



Les cavaliers de l'Oust rassemblent une centaine de cavaliers propriétaires de leurs chevaux. Leur manifestation annuelle se concrétise par une endurance équestre sur deux jours (épreuves de 20 à 80 km), cette épreuve regroupe 150 cavaliers venant de tout le grand ouest. Tout au long de l'année des randonnées sont organisées sur Guégon et les alentours.

## Société de Chasse (ACCA)



Repas des chasseurs



## VTT Club Guégonnais



Le club VTT est une association qui existe depuis 19 ans. Actuellement, le club compte 30 adhérents. Les membres sont des amoureux de la nature et la respectent.

Ils aiment se retrouver et rouler ensemble le dimanche matin dans différentes randos du département.

Club très actif, il organise chaque année une soirée raclette en février et une rando VTT-pédestre.

Pour l'organiser, les vététistes nettoient et créent différents circuits (25/35/48 KM pour le VTT et 12/17 KM pour la marche) tout au long de l'année.

Cela représente beaucoup de travail et de moyens financiers. Pour les personnes qui veulent se joindre à cette association, les inscriptions se font en janvier lors de la galette des rois du club.

En résumé, c'est un club où règne esprit sportif, entente et convivialité.



## Musique à Mongrenier



C'est une histoire très attachante que celle de cette association qui œuvre avec passion et bonheur pour organiser des spectacles aussi divers que riches de talents.

Point de départ de cette aventure, un couple d'anglais : Carol et Chris SEALY qui, en 1996, achètent le manoir de Mongrenier à Coët-Bugat. Après quatre ans de travaux, la propriété devenue habitable et disposant de chambres d'hôtes, reçoit les premiers vacanciers dont une famille de musiciens.

En les voyant jouer dans la cour, Carol et Chris ont l'idée d'inviter d'autres artistes pour animer le manoir.

En 2005 naît l'idée d'organiser un son et lumière "Jeanne et le Chevalier".

Un projet aussi audacieux, et d'une telle importance, nécessite la création d'une association, ce sera "Musique à Mongrenier". Après trois ans de travail et de préparation intense, avec le concours de 160 bénévoles, le spectacle est enfin donné en 2008 au cours de six représentations. Ensuite, concerts et manifestations se succèdent jusqu'en 2012, date à laquelle Carol et Chris décident de vendre le manoir pour gagner une retraite bien méritée.

Le quatre décembre 2011, une Assemblée Générale Extraordinaire décide de reprendre le flambeau et de continuer l'œuvre commencée.

Pierre FLOC'H est nommé président et le siège est transféré à l'ancien presbytère de Coët-Bugat.

Depuis, et sans interruption, l'activité se poursuit à raison de cinq à six spectacles par an, récitals de chanteurs, concerts de musiciens, conteurs, chorales de chants de Noël, soirées théâtrales, soirées cabaret, spectacles de variétés, théâtre d'objets se succèdent.

Avec passion nous explorons toutes les formes d'expressions artistiques et avons la chance de rencontrer de très grands talents qui, font de ces rencontres des moments inoubliables dont on parle encore longtemps après.

Nous avons à cœur d'offrir aux artistes et aux spectateurs venus les apprécier des rencontres très conviviales permettant le dialogue au cours des

pots chaleureux clôturant ces manifestations.

Nous avons également le souci de mettre ces soirées à la portée de tous en pratiquant, selon les cas, des entrées gratuites, une participation bénévole "au chapeau" ou des prix très bas quand il est impossible de faire autrement.

Voilà l'esprit de "Musique à Mongrenier", voilà l'engagement de l'équipe qui l'anime et qui n'a qu'un souhait partager, avec vous, des moments uniques.



Spectacle "Lui et Moi"



Soirée anniversaire des 10 ans



Concert "O'Suno"



Théâtre d'objets "La Galère"

## Association de Sauvegarde du Patrimoine de Guégon



L'Association Sauvegarde du Patrimoine de Guégon a été créée et enregistrée à la sous-préfecture du Pontivy le 15 janvier 1985. L'effectif à l'origine était d'une quinzaine de membres, avec Christian TRILLAT président, Agnès EON secrétaire, Gérard LE JELOUX trésorier, qui occupent toujours ces mêmes postes depuis 30 ans. Aujourd'hui 26 membres, toujours motivés, composent l'association pour que perdure l'œuvre entreprise.

Dans un premier temps l'association avait réalisé un inventaire du patrimoine local, travail vaste mais passionnant qui avait permis de mettre en évidence les nombreuses croix, calvaires et fontaines (+ de 50) qui existaient sur le territoire de Guégon de même que les 3 églises et les 3 chapelles dont l'empreinte dans le temps est remarquable.

Il faut noter qu'à cette date les besoins importants en restauration et entretien s'avéraient indispensables et urgents concernant certains édifices. L'association va donc s'atteler à cette tâche de rénovation pendant ces trente années sous le regard attentif de son président qui ne ménage pas son temps. Chaque année, une échelle de priorité est établie en collaboration avec les membres et le résultat final apporte son lot de satisfaction.

Un bilan détaillé serait fastidieux à énumérer en raison des nombreux travaux exécutés soit par les membres de l'association eux-mêmes soit avec le concours d'entreprises spécialisées. L'élément moteur qui doit permettre de faire aboutir ces travaux est comme toujours : l'argent qui reste l'élément principal de tout engagement. L'association a donc misé sur des fêtes et des animations pour obtenir des fonds ; lotos, repas, brocantes, bourses aux affaires dont les résultats ont aidé à poursuivre ses activités

S'agissant du patrimoine communal, une écoute attentive de la Municipalité a contribué à finaliser les réalisations importantes sachant que l'association n'a malheureusement pas toujours les fonds nécessaires pour terminer les gros projets. Il est intéressant de faire remarquer que le montant de ces travaux payé aux entreprises au cours de ces années représente la somme de : 67 228 € auxquels il faut ajouter



les dépenses annuelles d'entretien, le tout financé d'une part par la subvention communale pour un montant de : 27 950 € et

le solde par les fonds de l'association et les dons de quelques personnes généreuses de Guégon

Notre Patrimoine, de par sa qualité, mérite bien que l'on s'y intéresse et que l'on soit vigilant afin de transmettre, dans le meilleur état possible, aux générations futures ce legs laissé par nos ancêtres.



Nous guégonnais soyons fiers de notre beau patrimoine, avec des pièces très rares qui suscitent l'intérêt des connaisseurs

lorsque nous évoquons entre autres : le vitrail de 1563 dans l'église de Guégon et la lanterne des morts place de l'église, la



colonne de justice à Trégranteur, le tableau (copie de Murillo) offert par Napoléon III dans l'église de Coëtbugat, la Vierge à l'Enfant et à l'oiseau dans la chapelle du Borne, etc...



## Da Wekon



Depuis 8 ans, l'association de théâtre DA WEKON rencontre toujours un grand succès pour ses représentations qui se déroulent les 2 derniers week-ends de février.

La saison passée, la troupe "adulte" avait préparé une farce paysanne haute en couleurs "La bourrique et le canasson" que le public a beaucoup appréciée. Dommage que la pièce était un peu courte. Fort heureusement, les troupes des adolescents et des enfants ont comblé ce manque par des saynètes plus longues qu'ils ont magnifiquement interprétées. Encore bravo à nos jeunes comédiens !

Depuis septembre 2015, les troupes se sont remises au travail pour les prochains spectacles de 2016. Cette année, la troupe "adultes" s'est étoffée et compte désormais 11 comédiens, de quoi préparer une pièce plus conséquente. Celle-ci promet rebondissements et rires en cascade. C'est l'histoire d'un psychologue et de son client qui vont tenter de faire fortune en braquant une banque, mais rien ne va se passer comme prévu. Je ne vous en dis pas plus, à vous de venir le découvrir fin février 2016 !

Bien entendu, les troupes "enfants et adolescents" dont les rangs sont également bien remplis seront au rendez-vous pour vous jouer 2 belles saynètes qu'elles préparent depuis mi-septembre.

*Virginie PEDRONO, co-présidente avec Solange MERCIER*



## FNACA



19 mars 1962

### Les cérémonies commémoratives



8 mai 1945



11 novembre 1918



## Alexandra STONE (autocross PYUNDAI)

*Certaines femmes sont passionnées de musique ou d'équitation, la passion d'Alexandra, c'est un sport automobile : l'autocross.*

### D'où te vient cette passion ?

J'ai été baignée dedans toute petite. Mon père conduisait une voiture et de ce fait, j'allais tous les week-ends sur les circuits. Nous sommes trois filles et nous avons toutes les trois pratiquées cette activité. Le monde de la voiture devait être ma destinée. En effet, je suis magasinnière chez un concessionnaire voiture ! Mais actuellement, je suis en congé parental.

### A quel âge as-tu commencé cette activité ?

Dès que j'ai eu mon permis ! C'est-à-dire à 18 ans. J'ai récupéré la voiture d'une de mes sœurs et c'était parti ! Tout de suite, ce fut une évidence. Ce sport était fait pour moi. J'ai eu la chance de le découvrir aux côtés de mon père et en plus j'y ai rencontré mon compagnon, Régis Hug qui lui aussi est passionné.

Que demander de plus ?

### C'est un sport qui coûte cher ?

Dans notre cas, ça va. Je m'y connais en mécanique et l'entretien du véhicule est fait par mon compagnon. On s'en sort bien.

### Comment fais-tu pour concilier vie familiale et course automobile ?

Après la naissance de mes jumeaux et d'un petit troisième (trois garçons, ce n'est pas triste à la maison !), je me suis arrêtée cinq ans. Mais cette activité me manquait trop : l'adrénaline, le stress des courses... Aussi l'année dernière, j'ai repris la compétition avec une règle pour moi et mon compagnon : une année c'est moi qui court et l'autre année c'est lui. Je ne pars jamais sans ma petite famille. Nous avons aménagé un bus, nous partons le samedi soir, on dort à côté du lieu de la course et le dimanche matin branle-bas de combat : préparation de tout le monde !



### Dans quelle catégorie cours-tu ?

J'évolue dans une catégorie appelée "SUPER TOURISME" avec des moteurs 2 litres. Il faut savoir que c'est une course avec des hommes et des femmes. Nous sommes quatre filles sur 300 pilotes. La saison, c'est du mois de mai à fin septembre.

C'est un milieu où les garçons sont un peu "bourrins" et essaient de nous intimider, mais entre nous, on se protège et les commissaires ont quand même tendance à nous chouchouter. On peut même dire que les femmes sont plus agressives, plus compétitives et plus pointilleuses que les hommes !

### Ton classement ?

Cette année, je finis deux fois : 5<sup>e</sup> et une fois : 2<sup>e</sup>. Au général, je me classe : 5<sup>e</sup>. Pas mal quand même !

### Projet 2016 ?

Si on suit notre logique, j'arrête et Régis va courir, normalement dans la même catégorie, mais on a vendu ma voiture. C'est prévu qu'il en fabrique une autre. Vivement 2017, que je puisse à nouveau courir !

*Propos recueillis par Myriam VIANNAIS et Corinne PERRE*



## Le football au féminin... une passion de copines

**Zoé CONNAN, 14 ans et Amandine BAUCHÉ 13 ans pratiquent le football par passion depuis environ 5 ans.**

### Pourquoi avoir choisi le football ?

**Zoé :** Depuis toutes petites, nous aimons jouer au ballon. Nous avons toujours aimé ce sport destiné majoritairement aux garçons et nous avons voulu intégrer un club. J'ai débuté à 10 ans à Loudéac et Amandine à 8 ans aux Enfants de Saint Gildas (ESG) de Guégon.

### Dans quel club jouez-vous ?

**Amandine :** Pour intégrer une équipe féminine, nous avons quitté le club de Guégon car les filles sont autorisées à jouer en équipe mixte jusqu'à l'âge de 13 ans. Aujourd'hui nous jouons à Ploërmel (PFC), Zoé joue en U16 et moi en U14 dans le même championnat que les garçons. Nous sommes toutes les deux au poste de gardienne de but.

**Zoé :** La saison dernière, nous avons terminé dans les premières places de nos groupes respectifs. Cet été, nous avons participé avec notre club à un tournoi international au Danemark. Avec le club de Bordeaux, nous étions les deux équipes françaises à disputer ce tournoi. Ce fut un très beau souvenir car nous avons pu nous confronter aux meilleures équipes du moment. De plus, il y a deux ans, j'ai participé à la "Norway Cup" à Oslo en Norvège où moi et mon équipe avons terminé 3<sup>e</sup> sur 63 équipes.

### Déjà un joli palmarès ...

**Amandine :** Avec mon équipe, nous sommes vices championnes départementales et régionales et j'ai été élue meilleure gardienne des tournois internationaux de

Guerlédan (22) et Plomelin (29).



**Zoé :** Avec les U16, nous sommes vices championnes départementales derrière Lorient (FCL) et je suis sélectionnée en équipe du Morbihan.

### Que peut-on vous souhaiter ?

**Amandine et Zoé :** Nous aimerions intégrer une école de sport étude pour nous perfectionner et attirer l'œil des recruteurs, notre rêve est de devenir footballeuse professionnelle.

En parallèle, nous envisageons de suivre une formation dans le milieu sportif : éducatrice sportive pour Amandine et kinésithérapeute pour Zoé.



**Nous leur souhaitons bonne chance dans**

*Propos recueillis par Raphaël GEFFRAY et Denis JACQUES*

## La relève est assurée

**Rose WARAMBOURG** a commencé le foot à l'âge de 7 ans et **Maëwenn TANGUY** à 8 ans. Elles jouent toutes les deux en catégorie U8 - U9.

Elles expliquent qu'elles ont choisi ce sport parce qu'elles jouaient à l'école avec les copines et qu'elles regardaient le foot à la télévision. Elles ont choisi ce sport car elles rêvent de marquer des buts comme leur papa. Elles jouent toutes les deux avec des garçons et affirment que ceux-ci sont gentils avec elles.

Rose nous confie que son équipe préférée est celle de Nantes car le jeu nantais est très beau et qu'elle va régulièrement à la Beaujoire. Quant à Maëwenn, elle aime suivre l'équipe de Chelsea. Leurs parents sont satisfaits de les voir pratiquer ce sport dit "masculin" même si parfois les mamans ne sont pas toujours contentes de les voir rentrer les vêtements pleins de boue ! Devenir professionnelle, pourquoi pas ? L'une déclare qu'elle espère jouer quand elle sera plus grande, pour l'autre, pourquoi ne pas être une future Eugénie Le Sommer !



Marie-Noëlle AMIOT

## Comice agricole du Pays de l'Oust et du Lié



Le comice du Pays de l'Oust et du Lié, s'est déroulé le samedi 20 juin sur la commune de Régigny. 30 élevages venant des communes de Rohan, Saint-Samson, Bréhan, Crédin, Lanouée, Lantillac, Pleugriffet, Radenac, Guégon et Les Forges ont participé au comice cette année en présentant 50 vaches. Le soleil radieux est venu embellir la journée. Nous avons fait appel à Joseph Le Tinnier pour juger notre concours. Pour information, il était déjà venu officier il y a tout juste 10 ans lors du comice sur la commune de Régigny.

**La 1<sup>ère</sup> section (1<sup>ère</sup> lactation)** a été remportée par **Hache**, fille de Sid x Final Cut appartenant au Gaec Le Clere de Régigny.

**La 2<sup>e</sup> section (1<sup>ère</sup> lactation)** a été remportée par **Hurcat**, fille de Edelweiss x Turcat Fd appartenant au Gaec Samson de St Samson qui a également été désignée **Championne Espoir**.

**La 3<sup>e</sup> section (1<sup>ère</sup> lactation)** a été remportée par **Hushi**, fille de Sid x Goldwyn appartenant au Gaec du Vallon de Régigny et a remporté le prix de **Meilleure Mamelle Espoir**.

**La 4<sup>e</sup> section (2<sup>e</sup> lactation)** a été remportée par **Guadeloupe**, fille de Sanchez x Goldwyn à l'Earl Le Trionnaire de Guégon.

**La 5<sup>e</sup> section (2<sup>e</sup> lactation)** a été remportée par **Gari Wood**, fille de Manning x Rionel Ad du Gaec du Vallon à Régigny qui a également remporté le prix de **Championne Jeune** ainsi que le titre de **Meilleure Mamelle Jeune**.

**La 6<sup>e</sup> section (3<sup>e</sup> lactation)** a été remportée par **Félicité**, fille de Savard-Red x Talent appartenant au Gaec du Vallon à Régigny.

**La 7<sup>e</sup> section (4<sup>e</sup> lactation)** a été remportée par **Exotie Arb**, fille de Buckeye x Jed appartenant au Gaec Samson de St Samson. Elle a par ailleurs remporté le prix de **Championne Adulte**, **Meilleure Mamelle Adulte** et **Grande Championne** grâce à sa puissance et solidité générale.

**La 8<sup>e</sup> section (5<sup>e</sup> lactation et plus)** a été remportée par **Charme**, fille de Talent x Allen à l'Earl du Vieux Chêne de Régigny. Enfin le titre de **Meilleure Laitière** a été remporté par **Vareuse**, fille de Octuor Gib x Grisbi Lea appartenant à l'Earl de Pécanne de Bréhan.

Félicitations à l'ensemble des lauréats et éleveurs exposants.

**Rendez-vous l'année prochaine le 18 juin 2016 pour notre comice qui aura lieu à Crédin.**

*Guénaël LE TRIONNAIRE, Président du Comice*

### Résultats du concours des traits bretons

#### Pouliche de Trait 2 ans

Dora de Clan - Alain PIQUET de Guégon

#### Pouliche de Trait 3 ans

Cristalle de Torlan - Ludovic MICHARD de Bréhan

#### Poulinières suitées

**Postière** : Titane de Trebourden - Alain PIQUET de Guégon

#### Traits "petite taille" :

- Reinette - Joël LE DEIT de Régigny
- Sambas - André RETO de Lanouée
- Perrine - Maurice GRANVALLET de Pleugriffet
- Pénélope - Hervé NIZAN de Lanouée

#### Traits "grande taille" :

- Sisside de Torlan - Ludovic MICHARD de Bréhan
- Tendance de St Fiacre - Joël LE DEIT de Régigny
- Olga - André RETO de Lanouée

#### Poulinières non suitées

**Postière** : Ula - André RETO de Lanouée

#### Trait "petite taille" :

- Rosa - Alain PIQUET de Guégon

#### Traits "grande taille" :

- Quilliane de Torlan - Ludovic MICHARD de Bréhan
- Urbaine - Maurice Granvallet de Pleugriffet



## Entreprises et commerces Guégonnais

### CAFES

Café de la Pointe	La Pointe	02 97 75 35 93
Café-Tabac-Pressé "Le Saxo"	12, rue du 20 juin 1944	02 97 22 30 17

### HEBERGEMENTS-GITES

S'adresser à l'Office du Tourisme pour la liste des hébergements ou consulter : [www.josselin-tourisme.com](http://www.josselin-tourisme.com)

### CAMPING

Domaine de Kerelly	Le Bas de la Lande	02 97 22 22 20
--------------------	--------------------	----------------

### ALIMENTATION

#### Supérette

"Halles Dis"	19, rue du 20 juin 1944	02 97 75 63 79
--------------	-------------------------	----------------

#### Boulangerie-Pâtisserie

BOUSSICAUD Joël	10, rue du 20 juin 1944	02 97 22 28 71
-----------------	-------------------------	----------------

#### Biscuiterie-Chocolaterie

LE DREAN S.A.	PA Caradec Nord	02 97 73 90 00
---------------	-----------------	----------------

#### Crêpes/Galettes

Crêperie CARO	La Pointe	02 97 75 34 55
---------------	-----------	----------------

### PROFESSIONS LIBERALES

#### Dentiste

CADIEU Xavier	3, rue du Ponty	02 97 75 69 99
---------------	-----------------	----------------

#### Kinésithérapeute

LEMAIRE Vincent	7, rue du Lieutenant de la Grandière	02 97 75 60 45
-----------------	--------------------------------------	----------------

#### Maison de Santé

11, rue des Rosiers		
- Médecins généralistes Dr ALECSANDRU Ioana et Dr LICHE Anca		02 97 75 61 76

#### - Pédicure - Podologue

Mme LE CAM Sylvie		02 97 73 87 53
-------------------	--	----------------

#### - Cabinet d'infirmiers

02 97 75 41 94

#### Pharmacie-Orthopédie

DUCY Marc	5, rue du 20 juin 1944	02 97 22 36 92
-----------	------------------------	----------------

### TRAVAUX EN BATIMENT

#### Aménagements divers

GUEGON MULTITRAVAUX	rue des Grées	06 11 91 00 29
---------------------	---------------	----------------

#### Carrelage-Plâtre

SARL ROUX	9, rue du Lieutenant La Grandière	02 97 22 37 90
-----------	-----------------------------------	----------------

PICAUD Didier	La Ville Froger	02 97 22 38 88
---------------	-----------------	----------------

#### Electricité-Chauffage-Plomberie

DENIS Sanitaire-Chauffage	10, Rue Joseph Le Coq	06 77 85 34 10
---------------------------	-----------------------	----------------

#### Gouttières aluminium

Jacques Commerce Consulting	PA Caradec	02 97 70 25 14
-----------------------------	------------	----------------

## Menuiserie-PVC-Charpente

HEURTEBIS Nicolas	ZA La Bourdonnaye - 56120 LANOUEE	02 97 70 61 56
LE GENDRE Pierrick	Carenloup	02 97 75 46 22
Constructions PENARD	PA Caradec	02 97 75 65 40
GRUET Didier	3, rue Anne de Bretagne	02 97 75 64 39
SARL DELALANDE	PA Caradec Nord	02 97 75 38 31

## Couverture

EMERAUD Emmanuel	PA Caradec	02 97 22 25 84
------------------	------------	----------------

## Palettes (recyclage)

Burban Palettes - Recyclage	PA Caradec Nord	02 97 73 91 37
Ouest Palettes Service	PA Caradec	02 97 73 98 25

## Maçonnerie

GOUGEON Gilles	9, Coët Méan	02 97 75 36 75
----------------	--------------	----------------

## Matériaux de construction

QUEGUINER Matériaux	PA Caradec Nord	02 97 22 23 80
---------------------	-----------------	----------------

## Peinture

ROSELIER Lionel	ZA La Bourdonnaye - 56120 LANOUEE	06 88 31 40 53
-----------------	-----------------------------------	----------------

## Ravalement

AMC Ravalement	4, place de l'Eglise	06 25 94 59 61
----------------	----------------------	----------------

## AUTOMOBILE : SERVICES/ENTRETIEN

### Garage

Garage du Clos Perret	20, rue de Bisoizon	02 97 22 38 31
-----------------------	---------------------	----------------

### Taxis

GABILLET Anne-Laure	La Ville Cadoret en GUEHENNO	06 18 48 01 48
DESNE Henri	Moulin de Penroc	02 97 73 01 63
Taxi MELODYSS	Route du Pont Jacob	06 68 28 19 87

## AGRICULTURE

### Travaux agricoles

BELLAMY SARL	Le Bois Gicquel	06 20 53 82 15
DREANO Philippe	La Ville Beuve	02 97 75 68 70

### Travaux forestiers

ARMORIQUE FORET	Coët Digo	06 47 59 49 36
CAMPAGNE Jean-François	La Ville au Ped	06 14 03 90 82

## DIVERS

### Bricolages divers

ANDRE Bruno		07 82 09 23 89
-------------	--	----------------

### Cartonnerie

EUROPAC	PA Caradec Nord	02 97 73 68 68
---------	-----------------	----------------

### Coiffure

Salon "Imagine"	7, rue du 20 juin 1944	02 97 75 67 16
-----------------	------------------------	----------------

## Coiffure à domicile

CHAUVIN Violaine		02 97 73 98 37
------------------	--	----------------

## Combustibles

Les Combustibles guégonnais	ZA La Croix Blanche	02 97 42 24 82
-----------------------------	---------------------	----------------

Picaud Fioul	PA Caradec	02 97 22 25 95
--------------	------------	----------------

## Commerce de détail

ACG	La Pointe	09 61 36 61 86
-----	-----------	----------------

## Danse

ROBIN Edith	La Ville Daniel	02 97 22 30 54
-------------	-----------------	----------------

## Dépannage-Remorquage

ADAC 56		06 01 64 36 36
---------	--	----------------

## Fleuriste

Ambiance et Fleurs	14, rue du 20 juin 1944	02 97 22 23 15
--------------------	-------------------------	----------------

La Féerie des Fleurs	La Châtaigneraie	06 61 61 46 17
----------------------	------------------	----------------

## Jardinage - Travaux paysagers

LE COZ Eric	Boccabois	02 97 22 39 15
-------------	-----------	----------------

## Aménagements, terrassements, tous travaux extérieurs

GUILLAUME Samuel	Mesle	06 02 24 25 86
------------------	-------	----------------

## Lavage écologique

PLECO AUTO - TANGUY Mickaël		06 34 37 07 23
-----------------------------	--	----------------

## Magnétiseur

ANDRE Bruno		07 82 09 23 89
-------------	--	----------------

## Moulures Cadres et miroirs

DUBOURG Encadrements	PA Caradec Nord	02 97 93 37 38
----------------------	-----------------	----------------

## Paysagiste

CADORET Yann	Bogué	02 97 75 46 19
--------------	-------	----------------

## Pension animaux-dressage

Centre canin-équin du pays de Josselin	La Ville Daniel	06 65 61 33 87
--	-----------------	----------------

## Panneaux photovoltaïques

BRULÉ Gérard	ZA Croix blanche	02 97 73 98 42
--------------	------------------	----------------

## Tatoueuse esthétique

LULUBY		06 14 13 10 77
--------	--	----------------

## Transports de marchandises

SARL BRULE, PA Caradec		02 97 73 98 42
------------------------	--	----------------

ROUXEL Logistique	PA Caradec	siège Vannes : 02 97 47 17 37
-------------------	------------	-------------------------------

## Travaux publics

MARIAGE Jean-François	Catélo	06 20 51 34 61
-----------------------	--------	----------------

## Vente à domicile

LINGE ET STYLES	7, PA Caradec	06 19 87 13 05
-----------------	---------------	----------------

## Nouvelles Installations

### Centre Canin du Pays de Josselin

Le 3 mars 2013, Mickaël CARGOUET et sa compagne Gwendoline DROUART ont créé le **Centre canin-équin du Pays de Josselin** situé à "La Ville Daniel" à Guégon.

Pour démarrer cette activité, le certificat de capacité "détention d'animaux domestiques" est obligatoire. Mickaël et Gwendoline l'ont obtenu tous les deux.

**Le Centre se décompose en 3 parties :**

- Education canine : spécialité de Mickaël, recherche d'équilibre et parcours d'agilité. Des cours sont donnés tous les samedis matins au Centre. Bien entendu, le maître doit être présent.



- Spectacle chiens-chevaux : Gwendoline et Mickaël ont déjà une belle expérience dans ce genre de spectacle, notamment sur les plages de Carnac, St Malo...

Gwendoline propose également des balades à cheval personnalisées de 1 à 2 personnes mais aussi des balades en calèches de 1 à 5 personnes. Vous pouvez lui faire appel pour les mariages. Enfin, Gwendoline assure le parage naturel de vos équidés, une autre façon de s'occuper des pieds de son cheval ou poney.

- Pension : le centre est également équipé de 9 boxes destinés à accueillir chiens et chats le temps des vacances, d'une hospitalisation... Le prix varie de 9 à 10 € par jour et par animal.

*Roland LE BLAY*

### Armorique Forêt

**Agé de 29 ans, Romain TATIBOUET s'est installé en entreprise de travaux forestiers en mars 2015 et réside à "Coët Digo" en Guégon.**

#### Depuis combien de temps exercez-vous votre métier ?

Depuis tout jeune, je suis un amoureux de la nature et j'aimais me retrouver dans la forêt pour me balader au grand air. J'ai suivi un cursus scolaire à la MFR d'Arradon où j'ai étudié du BEP au BTS en gestion forestière. Par la suite, j'ai été salarié pendant 7 ans : j'ai ainsi découvert les facettes du métier : travaux de restauration de cours d'eau (Blavet, Oust), bûcheronnage, débardage, conducteurs d'engins forestiers, broyage...

#### Pourquoi le choix de vous installer ?

Je me suis installé car je voulais revenir à mon premier métier de travaux forestier. Je réalise du débroussaillage en forêt, du broyage de souches avec un tracteur agricole, ainsi que la préparation du sol avant la plantation de nouveaux arbres principalement durant la saison automne et hiver. Au printemps, je me consacre aux travaux sylvicoles, c'est à dire que j'entretiens les boisements forestiers, je taille les plants et les élague dans le but d'avoir un peuplement homogène pour que le bois soit de qualité pour le marché. Je travaille en collaboration avec les scieries, des entreprises d'élagage et de bûcheronnage. Notre métier est physique et parfois dangereux, il faut rester vigilant et se protéger avec des équipements spécifiques : pantalon de sécurité de

bûcheron, chaussures de sécurité, casque de chantier avec visière, casque anti-bruit. De plus, la signalisation est impérative lorsque nous intervenons aux abords des routes.

#### Pour qui travaillez-vous ?

Je travaille pour les collectivités, les experts forestiers, l'office nationale des forêts, les propriétaires forestiers privés : nettoyage des bois, plantations de haies bocagères et plantations forestières, abattages d'arbres. J'emploie 2 salariés et je rayonne sur toute la Bretagne. Je me suis installé sur Guégon car la commune est bien desservie par les axes routiers.

#### Quels sont vos projets ?

Je souhaite développer et pérenniser mon activité. La région Bretagne a mis en place un dispositif de reboisement appelé "Breizh Forêt Bois". Il s'agit d'une aide financière à la plantation. Elle accompagne les propriétaires privés qui boisent leurs terres sur la période 2015-2020. L'objectif est de planter 4000 hectares sur le territoire breton. C'est subventionné par l'Europe, l'état et la région Bretagne.

ARMORIQUE FORET

M. TATIBOUET Romain - 06 47 59 49 36

*Propos recueillis par Raphaël GEFFRAY*



## Le don du sang : un geste rare et précieux



L'établissement Français du Sang (EFS) rappelle qu'il est important de donner tout l'année pour subvenir aux besoins des malades, et compte sur la générosité des donneurs afin de répondre à ces besoins.

Les dons de sang permettent de soigner chaque année 34 000 malades en Bretagne. Sous forme de transfusions, ils sont utilisés chaque jour pour soigner des maladies du sang (thalassémie, drépanocytose...), des cancers (leucémies...), et permettre des interventions chirurgicales. Plus de 30 000 autres patients bénéficient également de médicaments dérivés du sang, pour des urgences, des maladies du système immunitaire ou de la coagulation...

Le sang offert se reconstitue rapidement chez le donneur mais les globules rouges ne se conservent que 42 jours une fois prélevés et les plaquettes seulement 5 jours ! L'EFS compte donc sur la générosité des donneurs afin de répondre aux besoins des malades. 600 dons sont nécessaires chaque jour pour soigner les malades en Bretagne.

Les donneurs de sang et tous ceux qui d'une façon ou d'une autre s'engagent pour faire connaître le don de sang sont invités à rejoindre la page Facebook de l'EFS Bretagne et à la faire connaître à leur famille, amis, collègues... Actualités, quizz, témoignages : rendez-vous sur Facebook EFS Bretagne.



- Être en bonne santé et répondre aux conditions d'aptitude au don,
- Être âgé de 18 à 70 ans révolus,
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don en Bretagne,
- Ne pas venir à jeun.

*D'une manière générale, pour connaître les dates et heures des collectes organisées dans votre secteur, rendez-vous sur [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net), rubrique "où donner ?"*

## ADMR : un service sur mesure d'aide à domicile

L'ADMR est assez bien connu pour le service aux personnes âgées, mais la garde d'enfants, les aides aux familles avec enfants, la téléassistance, le portage de repas, le ménage-repassage pour tout public, sont autant de services apportés par l'association du canton de Josselin. Pour la commune de Guégon, 80 personnes ont eu recours à nos services en 2015 pour des interventions de longue durée.

La garde d'enfants vient en complément des modes de garde traditionnels (assistantes maternelles, garderie post scolaire, halte garderie/micro-crèche "Le Roi Arthur") à des horaires atypiques. La garde est assurée par des salariées formées à ce type d'intervention.

Possibilité de prise en charge par la CAF ( si plus de 16 heures de garde / mois).

Demander un devis à l'ADMR ( Bureau 02 97 73 94 23).

La téléassistance Filien apporte sécurité pour la personne aidée.

Pour tout renseignement, contacter Patrick CARENDERI bénévole responsable de la pose et du suivi des appareils sur le secteur, au 02 97 73 97 12.

Le portage de repas est assuré pour tous les jours de la semaine, par une équipe de 2 salariées et une bénévole Mme Isabelle SIMON.

Certains organismes tels que la CARSAT, la MSA peuvent prendre en charge le coût de livraison sous conditions.

Contactez le bureau de l'ADMR : 02 97 73 94 23 au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques Josselin ou la bénévole référente, Isabelle SIMON 06 95 63 66 39.

Pour l'ensemble des services, les référents bénévoles de la

commune, Eugène GICQUEL, Odette LE JELOUX, Agnès EON , peuvent venir à domicile examiner les demandes et évaluer les besoins en étroite collaboration avec le secrétariat de l'association et les autres bénévoles.

En effet, des aides, pour des durées de moins d'un mois à plusieurs années, peuvent être accordées dans de nombreuses situations (sortie d'hôpital, accident, longue maladie, transports et sorties pour les personnes de plus de 80 ans du régime général - Chèques Sortir Plus- ...).

Cependant, c'est le Conseil Départemental qui reste le principal financeur du maintien à domicile (APA, Aide Sociale), et qui valide nos tarifs départementaux chaque année.

L'association a également un atelier gymnastique à destination des seniors animé par Ana PRINCELLE, s'adresser à Marie-José BOUTE (☎ 02 97 22 37 19). Séances les mardi à 10 h 15 à la salle des sports Michel Jugué à Josselin.

Les personnes imposables, bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 50% des sommes restant à leur charge dans la limite de 6000 €.

Tous nos tarifs sont donnés avant réduction d'impôt.

### ADMR DE JOSSELIN

<b>Eugène GICQUEL</b> 9, rue notre Dame	02 97 73 99 67
<b>Agnès EON</b> Ville Ruaud	02 97 22 25 29
<b>Odette LE JELOUX</b> Coët Méan	02 97 75 31 07

## Josselin Communauté

### Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs propose des activités de loisirs éducatifs pour qu'au-delà de la garderie soient proposées des animations à vocation pédagogique. L'enfant apprend à travers le jeu, l'amusement. Apprendre pour "une meilleure compréhension du monde et par la même une meilleure compréhension de soi". Favoriser ainsi des situations d'apprentissage interactives et ludiques où l'enfant pourra construire sa personnalité. Il accueille les enfants de 3-12 ans chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

Les inscriptions pour les mercredis de janvier et février 2016 seront ouvertes à compter du 01/12/2015 aux horaires mentionnés ci-dessous.

**ATTENTION** : Pas d'inscription pendant les vacances  
Horaires de permanences pour les inscriptions ALSH  
Les inscriptions se font uniquement au Pôle Jeunesse, rue du

Pont Mareuc, 56120 Josselin.  
Contact au 02 56 61 80 00.

#### Période scolaire

Lundi : 8 h / 12 h 30  
Mercredi : 15 h / 18 h 30  
Jeudi : 9 h 30 / 12 h  
Vendredi : 8 h 30 / 13 h

#### Période vacances scolaires

Lundi : 9 h / 11 h  
Mercredi : 15 h / 18 h 30  
Vendredi : 10 h / 12 h - 15 h

Nb : inscriptions au pôle jeunesse seulement - paiement par espèces, chèque, carte bancaire, chèque ANCV ou CESU.

**MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION**

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles et uniquement aux heures de permanences.



## Environnement

### Infos flash :

Le tri sélectif évolue en 2016 ! Dans quelques mois, tout sera plus simple... Plus d'information à venir au printemps.

### La déchèterie communautaire se transforme

Depuis septembre dernier, la déchèterie est en travaux. La communauté de commune a choisi de faire évoluer cet équipement pour pouvoir mieux accueillir les usagers mais surtout pour mieux valoriser les déchets. Grâce aux travaux, de nouveaux flux de déchets vont pouvoir être collectés pour être recyclés. Les plastiques durs ou en film, le polystyrène, ou le plâtre seront ainsi récupérés séparément et dirigés vers des industries de transformation. Fini l'enfouissement !

Il a également été décidé de mettre en place un accès par badge. Chaque foyer du territoire pourra en obtenir un. Des précisions sur la distribution seront apportées en fin de premier trimestre.

### Les déchets verts : ça dérape.

En 2014, la communauté de communes a traité plus de 1 800 tonnes de déchets verts, soit 51% de plus qu'en 2013 ! Les budgets évoluent bien sûr en proportion... Il existe des solutions simples comme le compostage et le paillage qui permettent de réduire une bonne partie des déchets produits chez soi et ainsi limiter les coûts pour la collectivité. N'hésitez pas à venir vous renseigner lors des animations proposées par Josselin Communauté lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets ou la Semaine Européenne du Développement Durable.

### Les petits gestes peuvent faire des grandes rivières.

Les efforts de chacun finissent par payer. En 2014, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères a pu être baissée. Cette baisse a été rendu possible par une double action. Premièrement, l'optimisation des tournées, en constante évolution, permet de réduire les coûts de collecte. Elle est en plus nécessaire pour sécuriser certains points ou certains itinéraires. Deuxièmement, le tri sélectif représente une source réelle d'économie pour les usagers. Tandis que les

ordures ménagères génèrent uniquement des dépenses pour la collecte et leur destruction, la collecte sélective permet de générer des recettes qui permettent de contenir voir de réduire les coûts ; ce qu'on a pu traduire en 2014 par une baisse de la TEOM. Continuons à bien trier et le plus possible !

### Le Plan Local de Prévention

Début 2014, Josselin Communauté a adopté son Plan Local de Prévention des Déchets. Cette démarche a été engagée face au constat qu'il est maintenant nécessaire de faire baisser les volumes de déchets. Au-delà des coûts et recettes potentielles, le volume de déchets produits représente la problématique de base à laquelle il faut s'attacher. Qui aimerait voir la création d'une installation de traitement des déchets où un centre d'enfouissement à côté de chez lui ? Qui ne préférerait pas préserver son environnement et garantir les ressources pour les générations futures ? Avec la même qualité de vie, il est possible de produire beaucoup moins de déchets. Le Plan Local de Prévention permet de disposer d'un cadre d'action pour porter des actions ou des animations.

L'agent de prévention est disponible pour accompagner toutes les initiatives pouvant être prises par les acteurs du territoire, qu'ils soient associatifs ou autres. Une simple réflexion en amont, pour une manifestation sportive ou une fête de famille peut permettre de réduire les déchets qui seront produits.

### Assainissement individuel

Une convention a été signée avec l'Agence de l'eau Loire Bretagne pour aider financièrement les particuliers à réhabiliter leur installation. Les règles d'éligibilité sont assez strictes, mais l'aide est vraiment significative (60%) et cumulable avec un prêt à taux zéro. Il s'agit d'aider les dispositifs à risque pour l'environnement, tout dépend donc de l'état de l'installation en place. Si vous disposez d'un contrôle de votre installation disant que l'ensemble doit être réhabilité et que vous souhaitez faire les travaux, vous pouvez contacter le SPANC qui étudiera avec vous l'éligibilité des travaux aux aides.

## Incivilités

Nous avons constaté ces dernières semaines, un certain nombre de dégradations sur la commune : panneau criblé de plombs et panneau de lieu-dit volé. Ceci est inacceptable d'autant que la remise en état est coûteuse. Nous vous remercions d'informer la mairie si vous êtes témoin de tels actes.

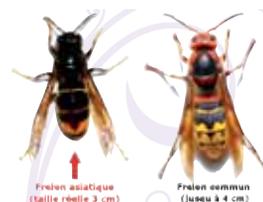


## Lutte contre les frelons asiatiques

Le 21 février 2015, la mairie de Guégon organisait une réunion pour l'information et la lutte contre le frelon asiatique, environ cent personnes y assistaient. M. Emeraud du FDGDON du Morbihan était venu nous présenter le plan de lutte contre cette espèce qui se nourrit d'abeilles et de tous les insectes pollinisateurs. Le référent frelons asiatiques, M. Danet a confectionné 125 pièges, certains ont été exposés dans les commerces et les autres ont été distribués. Des particuliers en ont aussi fabriqués à partir d'une bouteille en plastique.

Appât conseillé : 5 cl de vin blanc, 5 cl de bière, 5 cl de sirop (cassis, grenadine, framboise,...).

Les pièges ont été mis en place vers le 15 mars, dès que la température atteint 10 à 12 degré, ils sont retirés fin mai et remplacés dès la mi-septembre pour capturer les jeunes reines qui quittent les nids pour en faire d'autres. Placer les pièges près des anciens nids, à proximité des ruches, des composteurs ménagers, des arbres en fleurs (camélia, pruniers, ...).



## Souricide-raticide



Selon la loi en vigueur, la vente de produits souricide-raticide est interdite en mairie. Deux fois dans l'année, le produit sera distribué gratuitement à l'atelier communal (1 fois en automne et 1 fois au printemps). Le technicien FARAGO se déplacera uniquement dans les exploitations agricoles.

## Cercle celtique cantonal Tal-ouz-Tal

La saison 2014-2015 a permis au Cercle Celtique Adulte de se maintenir en 2<sup>e</sup> catégorie de la Confédération Kendalc'h, avec notamment des notes très intéressantes obtenues lors du Tradi'deiz à Vannes et le Trophée pour la Ridée de Guillac (18.58). Chez les enfants et ados, nous retiendrons la superbe création-spectacle "Cadoudal c'est de la balle !" imaginée et conçue afin de célébrer les 30 ans de la victoire de Bernard Hinault lors du Prologue du Tour de France 1985 à Plumelec. Que du bonheur !

### Activités saison 2015/2016

Cours pour enfants (débutants et confirmés) de 5 à 12 ans, le mercredi à 17 h 30 à Guéhenno.

Cours pour ados, à Guéhenno, le vendredi à 19 h 45.

Répétitions du Cercle celtique adulte, le vendredi à 21 h (Plumelec, Saint-Jean Brévelay, Cruguel, Guéhenno ...).

Atelier Costumes (couture - broderie) : recherche de bénévoles. Nous contacter.

Groupe musical : recherchons encore des musiciens (même débutants) et chanteurs (français-breton). Nous contacter.

**Dates des concours 2016** : Tradi'deiz à Vannes le 17 Avril, Dañs Enfants 56 à Grandchamp le samedi 21 mai - Concours 2<sup>e</sup> Catégories à Orvault (44) le 15 mai 2016.



Pour plus d'infos : <http://guehenno.kendalch.com> ou [cc.talouztal@gmail.com](mailto:cc.talouztal@gmail.com) - 06-67-17-94-92

**TAL-OUZ-TAL RECRUTE !!!** Un Cercle Celtique n'est pas réservé à une élite ... toutes les personnes intéressées par l'association, en tant que musicien, danseur, chanteur, couturier... sont les bienvenues.

### Composition du Conseil d'Administration :

P : Florence Lucas (Sérent), VP : Marie-Hélène Le Meur (Guégon), T : Adeline Dréano (Saint-Guyomard), TA : Julie Brulé (Cruguel), S : Marie Courteille (Ploërmel), SA : Damien Guého (Trédion). Membres : Michel Loho (Plumelec), Stéphane Le Meur (Guégon), Corinne Mouton (Ploërmel), Antoine Le Berrigaud (Saint-Jean Brévelay)...



Médaille d'honneur Agricole, échelon argent, décernée à Mme Stéphanie LE TEXIER du "Maguéro" en tant qu'opératrice 3<sup>ème</sup> transfo chez GAD SAS à Josselin



240 convives au repas du CCAS



M. le Maire a mis l'ambiance



Père Noël accueilli par les enfants du personnel communal



Concert des chorales TRINITOUST de Josselin et LA BOITE A CHANSONS de Locminé à l'église St-Pierre et St-Paul



170 personnes au repas de la paroisse et après-midi dansant animé par Marcel Méheust





Ramassage de pommes à "Boccabois" : une journée toutes générations confondues



COP 21 "Un arbre pour le climat" : le 6 novembre 2015, la municipalité, l'école St Gildas, BSH et la LPO ont planté un arbre pour le climat et la biodiversité en France.



Nettoyage des abords de la rivière "Le Sedon"



Don du sang : la générosité ne faiblit pas



Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour la commune



Rencontre annuelle des élus et des associations guégonnaises

## NOUVEAUTÉ à l'agence postale communale



Tablette tactile pour accéder à différents services en ligne (postes, services publics...)

## Fête de quartiers



Lotissement du Ponty



Le Borne



Catélo

## Réception de la municipalité



Les 18 ans

## Réunion de quartiers : le bourg, Trégranteur, Coët-Bugat, La Pointe



Accueil des nouveaux arrivants et des bébés de l'année



Vœux du maire 2015 : un public toujours plus nombreux



Atelier du Père Noël chez Julien LE BRETON

## Naissances

*Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de bonheur*

11 janvier	RABET Hugo	9, rue de la Colonne de Justice-Trégranteur	<i>aux nouveau-nés.</i>
29 mars	ALLAIN Malory	10, Le Borne	
13 mai	BOSCHET Liam	Caradec	
17 mai	CAUDAL Léna	3, rue Notre Dame	
3 juin	BOONEMMER Arjen	17, rue des Calvaires-Coët Bugat	
9 juin	DESIGNE Lucie	2, La Ville Hulin	
28 juin	CADORET LE GAL Valentin	8, Barrière de Coët By	
21 juillet	LAUNAY Louison	8, rue Duguesclin	
24 juillet	CASTEL Maxime	11, rue du 19 mars 1962	
31 juillet	GEFFRAY Elsa	15, rue des Jonquilles	
18 août	FABLET Nolam	Le Soleil Levant	
14 septembre	DUOT LORIC Kristenn	6, Coët Méan	
3 octobre	EVEN Jacques	6, Barrière de Coët By	
14 octobre	BARBU Erine	Les Brières	
02 novembre	JACQUEMIN Youna	La Ville Camaret	



## Mariages

*Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux mariés.*

7 février	LAUNAY Ronan et DUBOIS Aline, 11 Pourmabon
25 avril	FRENEE Bruno et MONCOUZU Brigitte, 12 rue St Cado

## Décès

*Nos sincères condoléances aux familles des défunts.*

17 décembre 2014	GILLET Pierre (76 ans)	Coët-Digo
8 janvier	PIRIO Anne-Marie veuve MALABOEUF (92 ans)	Trégranteur
21 janvier	MENEZO Marie veuve BOHELAY (87 ans)	Le Borne
31 janvier	LE GUEVEL Rosalie (80 ans)	Le Maguéro
24 février	NAYL Lucienne (82 ans)	Coët-Méan
24 février	CADORET Jean-Luc (55 ans)	Poulbout
3 mars	MERCIER Ginette veuve NOGAROTTO (75 ans)	Villa Family
15 mars	CHANTREL Lucien (81 ans)	6, rue Notre Dame
5 avril	HAUTEMANIERE Roger (83 ans)	Penroc
12 avril	LE BLANC Anna veuve CARAFRAY (91 ans)	La Ville Royan
12 avril	BREHELIN Emilie veuve NOGRET (92 ans)	Ville David
13 avril	GASSELIN René (74 ans)	3, rue Duguesclin
20 avril	DANY Robert (83 ans)	Versailles (78)
23 avril	AMIOT Marie-Thérèse (87 ans)	Le Champ Blanc
29 avril	DETTORI Renée épouse HAUTE (82 ans)	La Ville Orhan
6 mai	AMIOT Daniel (52 ans)	Le Goulivard
22 mai	LE RUYET Claude (61 ans)	4, rue Anne de Bretagne
05 juin	RAYNAL Jean-Pierre (77 ans)	2, rue des GÉRANIUMS
14 juin	BELLOT Sébastien (34 ans)	Poulbout
21 juin	GUILLAUME Daniel (61 ans)	Coëlle
7 juillet	LALY René (70 ans)	Le Borne
17 août	GAVAUD Rose veuve LALY (98 ans)	La Ville Daniel
24 août	ROSELIER Robert (89 ans)	Le Pigeon Blanc
8 septembre	LETERRIER André (76 ans)	9, rue des Grimauds
21 septembre	RAMEAUX Michel (87 ans)	13, La Ville Guimard
5 octobre	TANGUY Denise veuve JOUBIER (78 ans)	51, Coët Méan
13 octobre	COGARD Didier (47 ans)	1, route des Vaux Trégranteur
17 octobre	MOISO Gisèle (56 ans)	Trégranteur
25 octobre	CHAMAILLARD Henri (94 ans)	La Ville Bihan
29 octobre	AMICEL Vanessa (32 ans)	16, route du Tertre Failli
29 octobre	GUILLOUZIC Emilie veuve GUILLAUME (90 ans)	Coëlle
9 novembre	LAGREE Huguette veuve DREANO (90 ans)	Coët Méan
22 novembre	NAYL Eugène (81 ans)	Le Bot
30 novembre	CHEVALIER André (76 ans)	6, Saint Gildas



## AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi :  
11 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30  
Heures des levées :  
15 h 30 tous les jours sauf le samedi 11h  
APC - 1, place du Gal de Gaulle  
Tél. : 02 97 22 20 60

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et mardi : 16 h 15 - 18 h 15  
Mercredi : 10 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 15  
Vendredi : 10 h - 12 h et 16 h 15 - 18 h 15  
**Salle informatique :**  
initiation le mercredi 9 h - 10 h et 17 h - 18 h  
(sur réservation au 02 97 22 28 86), accès  
libre aux heures d'ouverture de la bibliothèque.  
Rue du Ponty - Tél. : 02 97 22 20 29  
✉ bibliotheque@guegon.fr

## ASSISTANTE SOCIALE

Uniquement sur RDV en mairie  
au 02 97 73 22 00

## ASSISTANTES MATERNELLES

Pour obtenir la liste des assistantes maternelles,  
contacter le Relais parents-assistantes  
maternelles.  
Tél. : 02 97 22 24 90  
ou par courriel : rpam@josselin-communaute.fr  
Prochainement sur le nouveau site internet de la  
commune.

## VIE LOCALE

Tél : 02 97 22 28 86 ✉ vielocale@guegon.fr



# CALENDRIER DES FÊTES 2016

## JANVIER

- 3 Loto de la FNACA
- 9 Vœux du Maire
- 15 Galette des Rois du VTT Club
- 16 Soirée tartiflette des ESG
- 22 Galette des Rois de la Gym
- 30 Repas des Aînés
- 31 Rando VTT-Pédestre

## FEVRIER

- 5 Carnaval de l'école
- 6 Assemblée générale de Musique à Mongrenier
- 7 Loto des Aînés
- 20 Raclette du VTT Club
- 20/21 Théâtre Da Wekon
- 26/27/28 Théâtre Da Wekon
- 28 Loto des ESG

## MARS

- 5 Repas de la Chasse  
Soirée du CF de Trégranteur
- 6 Repas de la Paroisse
- 12/13 Entraînement de motocross AMG
- 19 Chasse à l'œuf des P'tits Poucets  
Repas de l'école  
Cérémonie du 19 mars 1962 FNACA
- 19/20 Endurance équestre des CVO
- 26 Don du sang
- 27 Boucles Guégonnaises
- 28 Pucés de Pâques du Patrimoine

## AVRIL

- 23 Concert Musique à Mongrenier
- 30 Soirée créole des ESG

## MAI

- 7 Marche gourmande du VTT Club
- 8 Cérémonie du 8 mai 1945 FNACA
- 21 Concours de palets du CF de Trégranteur
- 28 Loto du CF de Guégon

## JUIN

- 4 Assemblée générale des ESG
- 11 Kermesse de l'école
- 12 Assemblée générale de la Chasse
- 17 Théâtre d'objets de Musique à Mongrenier
- 24 Repas de la Gym
- 25 Fête de la Musique

## JUILLET

- 13 Marché du terroir et bal du CF de Guégon et feu d'artifice
- 16 Concours de palets des ESG

## AOÛT

- 7 Un Dimanche au Canal
- 21 Fête champêtre de Penroc du CF de Coët Bugat

## SEPTEMBRE

- 9 Assemblée générale de Da Wekon
- 17 Réunion de la Chasse
- 22 Don du Sang
- 24 Repas des Aînés  
Théâtre musical de Musique à Mongrenier
- 25 Vide-grenier de l'école

## OCTOBRE

- 2 Repas du CCAS
- 9 Loto du CF de Guégon
- 28 Assemblée générale de la Gym

## NOVEMBRE

- 5 Visites du Patrimoine
- 6 Bourse aux affaires du Patrimoine
- 11 Cérémonie du 11 novembre 1918 FNACA
- 12 Soirée Contes de Musique à Mongrenier
- 13 Loto des Aînés
- 19 Assemblée générale du motocross AMG  
Spectacle comique des Commerces Guégonnais
- 26 Assemblée générale du VTT Club

## DECEMBRE

- 15 Arbre de Noël des P'tits Poucets
- 16 Arbre de Noël de l'école
- 18 Chants de Noël de Musique à Mongrenier  
Loto des ESG

